

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

Arrondissement d'Angers



**Syndicat intercommunal
d'énergies de Maine-et-Loire**
Délibération du Comité syndical
Séance du 30 juin 2026

Cosy n°2026_DEL058

Présentation du rapport d'activité 2025 du Siéml

L'an deux mille vingt six, le trente juin à 09 heures 00, le comité du Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire, régulièrement convoqué le , s'est réuni en séance ordinaire, à Terra Botanica, route d'Epinard à Angers, sous la présidence de M. Jean-Luc DAVY.

Sur les 50 membres en exercice, 36 membres étaient présents, 2 pouvoirs ont été donnés :

Etaient présents

Ilyas BARBAUD (Choletais - Cholet), Robert BIAGI (Angers Loire Métropole), Sébastien BODUSSEAU (Angers Loire Métropole), Daniel BOURGEOIS (Angers Loire Métropole), Sébastien BOUSSION (Angers Loire Métropole), Alexandre BRANDT-KASPER (Loire Layon Aubance - La Possonnière), Raphaël BRUNET (Choletais - communauté d'agglomération), Séverine CHEVÉ (Anjou Loir et Sarthe - Tiercé), Eric CHOUTEAU (Mauges - Sèvremoine), Laurent DAMOUR (Angers Loire Métropole), Jean-Luc DAVY (Anjou Loir et Sarthe (Morannes-sur-Sarthe-Daumeray)), Christine DECAËNS (Choletais - Lys Haut Layon), Josy FROGER (Angers Loire Métropole), Geneviève GAILLARD (Mauges - communauté d'agglomération), Patrice GRENOUILLEAU (Mauges - Chemillé-en-Anjou), Philippe GILIS (Mauges), Laurent HAY (Mauges - Montrevault-sur-Èvre), Gérard HOSTIER (Vallées du Haut Anjou - communauté de communes), Thomas JAMME (Saumur Val de Loire - Doué-en-Anjou), Yves JEULAND (Baugeois Vallée - La Ménitrie), Jean-Luc KASZYNSKI (Loire Layon Aubance - communauté de communes), Alain TOUZET (Choletais), Dominique LARDEUX (Anjou-Bleu - communauté de communes), Jean-Christophe LEFILLATRE (Saint-Martin-du-Fouilloux), Jean-Michel MARY (Mauges - Beaupreau-en-Mauges), Yves MARY (Anjou Bleu - Ombrée d'Anjou), Alain MORINIÈRE (Choletais - communauté d'agglomération), Laetitia NAUD (Mauges - Mauges-sur-Loire), Patrice NUNEZ (Angers Loire Métropole), Chloé PELÉ (Loire Layon Aubance - communauté de communes), Franck POQUIN (Angers Loire Métropole), Christophe POT (Baugeois Vallée - communauté de communes), Florian RAPIN (Angers Loire Métropole), Mathieu ROUSSEL (Loire Layon Aubance - Brissac Loire Aubance), Eric TOURON (Saumur Val de Loire - communauté d'agglomération), Sébastien VOYER (Saumur Val de Loire - Turquant)

Etaient absents

Philippe BOLO (Angers Loire Métropole), Vincent BOUDAUD (Choletais - communauté d'agglomération), Lydie BOURBON (Angers Loire Métropole), Mickaël BRETON (Angers Loire Métropole), Jérémy GIRAULT (Angers Loire Métropole), Sébastien LEFEBVRE (Angers Loire Métropole), Anthony LUSSON (Angers Loire Métropole), Patrice MANGEARD (Angers Loire Métropole), Alain MOREAU (Vallées du Haut Anjou - Le Lion d'Angers), Laurent SAVREUX (Angers Loire Métropole), Sébastien TRIQUENAU (Angers Loire Métropole), Fabien VETEAU (Angers Loire Métropole)

Ont donné pouvoir

Jackie GOULET-CLAISSE (Saumur Val de Loire - communauté d'agglomération) donne pouvoir à Eric TOURON (Saumur Val de Loire - communauté d'agglomération), Gilles TALLUAU (Saumur Val de Loire - communauté d'agglomération) donne pouvoir à Jean-Luc DAVY (Anjou Loir et Sarthe (Morannes-sur-Sarthe-Daumeray))

DÉLIBÉRATION

Le comité syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.5211-39, L. 5211-40-2 et L.5711-1 et suivants ;

Vu les statuts du Siéml, modifiés en dernier lieu par l'arrêté préfectoral n° 2019-122 du 14 août 2019 ;

Vu les statuts du Siéml, modifiés en dernier lieu par l'arrêté préfectoral PREF-DRAJ-BCL n° 2026-55 du 27 mars 2026 ;

Vu le rapport d'activité 2025 du Siéml ;

Considérant que, conformément à l'article L. 5211-39 du code général des collectivités territoriales susvisé, le rapport annuel retraçant l'activité du Siéml doit être établi chaque année puis transmis avec le compte financier unique arrêté par le comité syndical, avant le 30 septembre, aux communes et EPCI membres pour communication à leur assemblée délibérante ;

Considérant que la présentation du rapport d'activité au comité syndical permet de délivrer une information en séance publique sur les actions entreprises au cours de l'année 2025, au vu des engagements pris par les élus dans le cadre de leur projet de mandat 2020-2026 ;

Après avoir entendu l'exposé de M. le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- de prendre acte du rapport d'activité 2025 du Syndicat, joint en annexe à la présente délibération.

Étant précisé que :

- la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Nantes, 6, allée de l'Ile-Gloriette CS 24111, 44041 Nantes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.

Nombre de délégués en exercice :	50
Nombre de présents :	36
Nombre de votants :	38
Abstention :	0
Opposition :	0
Approbation :	38

Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le 10/07/2026

webdelib

ID : 049-254901309-20260710-2026_DEL058-DE

Rapport D'activité 2025

Syndicat intercommunal
d'énergies de Maine-et-Loire



Syndicat intercommunal
d'énergies de Maine-et-Loire

Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire | Comité syndical | Délibération n° 2025_DEL058 | Mardi 30 Juin 2026



Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le 10/07/2026

webdelib

ID : 049-254901309-20260710-2026_DEL058-DE

ÉDITO

L'année 2025 occupe une place particulière dans l'histoire du Siéml. Elle marque à la fois l'achèvement d'une mandature engagée dans un contexte exceptionnel et le centenaire de notre syndicat. Cent ans après sa création, le Siéml demeure fidèle à sa vocation première : être, aux côtés des communes puis plus récemment des intercommunalités, l'outil collectif de l'énergie de proximité.

La période 2020-2026 aura été marquée par une succession de crises inédites : crise sanitaire, tensions sur les marchés de l'énergie, inflation, instabilité géopolitique, accélération des défis climatiques et contraintes croissantes pesant sur les finances publiques. Dans cet environnement exigeant, notre syndicat a su tenir le cap. Il a continué à investir, à innover et à accompagner les collectivités avec pragmatisme, tout en adaptant son organisation et ses métiers aux profondes mutations de son environnement.

Le présent rapport d'activité illustre cette dynamique. En 2025 encore, le Siéml a maintenu un niveau élevé d'investissement dans les réseaux d'énergie et l'éclairage public, renforcé son action en faveur de la maîtrise de l'énergie, développé les énergies renouvelables toutes filières confondues, poursuivi le déploiement des infrastructures de mobilité électrique et consolidé son expertise dans la gestion des données territoriales. Il a également affirmé son rôle d'acteur de référence de la stratégie énergétique locale, capable de relier les grandes orientations nationales aux réalités concrètes des territoires. Au-delà des réalisations techniques, cette mandature aura surtout été celle du renforcement de notre collectif. Elle a vu grandir les coopérations avec nos partenaires institutionnels, économiques et associatifs. Elle a permis de structurer durablement nos services, de développer de nouvelles compétences et de préparer les outils dont les territoires auront besoin demain pour relever les défis énergétiques et environnementaux. Je souhaite adresser mes remerciements les plus sincères à l'ensemble des élus qui ont porté cette ambition commune durant ces six années, aux vice-présidentes et vice-présidents, aux membres du Bureau et du comité syndical, aux équipes du Siéml dont l'engagement quotidien fait la force de notre établissement, ainsi qu'à nos partenaires, concessionnaires, entreprises, institutions et collectivités adhérentes. Les résultats présentés dans ce rapport sont avant tout le fruit d'un travail collectif fondé sur la confiance, la coopération et le sens du service public.

L'année 2026 ouvre désormais une nouvelle page avec le renouvellement des conseils municipaux et de leurs représentants et délégués au sein de notre gouvernance. Une nouvelle mandature s'engage, porteuse d'attentes renouvelées et de défis considérables. Forte de l'expérience acquise, d'équipes compétentes, d'une organisation consolidée et d'une vision partagée de l'avenir énergétique du territoire, notre collectivité abordera cette nouvelle étape avec confiance, détermination et humilité. Fidèle à son histoire, le Siéml continuera d'être un partenaire de proximité au service des communes, des habitants et de la transition énergétique du Maine-et-Loire.

Jean-Luc DAVY
Président du Siéml

FAITS MARQUANTS	4
PROJETS STRATÉGIQUES ET GOUVERNANCE	6
GÉRER LE SERVICE PUBLIC DE LA DISTRIBUTION D'ÉNERGIE	8
MAÎTRISER LA DÉPENSE ÉNERGÉTIQUE	10
DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES	12
DÉVELOPPER LA MOBILITÉ DÉCARBONNÉE	14
PARFAIRE LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE	16
OPTIMISER ET PILOTER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC	18
MUTUALISER LA GESTION DE LA DONNÉE	20
COOPÉRATION RÉGIONALE	21
RESSOURCES FINANCIÈRES	22
RESSOURCES HUMAINES	24
ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET COMMUNICATION	26
LE SIÉML, DEPUIS 100 ANS, L'ÉNERGIE DE LA PROXIMITÉ	28
ANNEXES	30

Directeur de la publication
Jean-Luc Davy, président

Co-directeur de la publication
Emmanuel Charil,
directeur général des services

Comité de rédaction
Élise Tricard, directrice générale
adjointe pôle COR
Katell Boivin, responsable communication

Conception graphique
Manuela Huot-Tertrin,
chargée de conception graphique

Crédits photographiques
Siéml sauf mentions contraires

Impression : ICI / Juin 2026



FAITS MARQUANTS

Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le 10/07/2026

webdelib

ID : 049-254901309-20260710-2026_DEL058-DE



50
nouvelles bornes



20 chaufferies bois mises en service



1er Rendez-vous de la donnée géographique



39e congrès Amorce



Lancement des travaux du poste de rebours de Trémontines



5 « Rendez-vous Siéml » en commune



30e antenne LoRaWan installée



Projets stratégiques et gouvernance

Piloter et structurer

L'engagement de la direction générale en faveur de responsabilité sociétale des organisations a été conforté en 2025 avec le lancement du processus de renouvellement de la labellisation RSO. Une importante et une innovante rénovation des statuts a également été conduite. Parallèlement, la cellule d'appui stratégique, animée par le DGS, a poursuivi le contrôle des concessions et des satellites, assuré la gestion des assemblées et piloté, en collaboration avec le pôle Conseil, organisation et ressources, un projet immobilier d'envergure : la construction du Village des Syndicats et la réhabilitation de la Chapelle de Beuzon.

Les projets de service irrigués par la démarche RSO

Après deux années de co-construction, les projets de service ont pris forme. En parallèle, le Siéml poursuit une démarche RSO ambitieuse qui irrigue ces projets de service, ainsi que les pratiques managériales, les politiques RH, la stratégie énergétique et les relations territoriales. Arrivé au terme des trois années de labellisation, le Syndicat a engagé le processus de renouvellement avec une autoévaluation suivi d'un audit réalisé par un cabinet indépendant.

→ Points forts : gouvernance solide, politique RH mature, enquête Qualité de vie au travail (95,7 % de bien-être au travail), stratégie environnementale ambitieuse, trame sombre départementale, mobilité durable, relations territoriales consolidées.

→ Points faibles : absence de bilan carbone depuis 2022, commission consultative paritaire locale (CCSPL) peu connue, diversité insuffisante, guide achats responsables non finalisé, procédures managériales à harmoniser.

Pilotage des projets immobiliers

→ Pilotage du projet de Villages des Syndicats (cf. page 26) et de réhabilitation de la Chapelle de Beuzon.



© Atelier 565

89

objectifs opérationnels
fixés dans les projets de service

400

actions de progrès

1

outil de suivi
développé en interne (SPOT)

23

engagements RSO
réalisés sur les 43 du plan
de progrès triennal

17

engagements RSO
en cours de réalisation

Le comité syndical

LES MEMBRES DU BUREAU AU 31 DÉCEMBRE 2025

Président		Vice-présidents	
Jean-Luc DAVY Anjou Loire et Sarthe		Denis RAIMBAULT Mauges Efficacité énergétique et MDE	
Frédéric PAVAGEAU Choletais Ressources humaines et moyens généraux			
Éric TOURON Saumurais Finances et contrôle de gestion		Franck POQUIN ALM Éclairage public et territoire connecté	
Jean-Michel MARY Mauges Travaux et infrastructures électriques			
Joëlle POUDRÉ Choletais Projet de territorialisation		Gilles TALLUAT Saumur Val de Loire PCRS, géomatique, SIG et géodata	
Thierry TASTARD ALM Mobilité durable et carburants alternatifs			
Sylvie SOURISSEAU Loire Layon Aubance Projet de certification qualité		Christophe POT Baugeois Vallée Concessions électriques et gazières	
David GEORGET Vallées du Haut-Anjou Énergies renouvelables			
Denis CHIMIER ALM Planification et prospective énergétique		Dominique LARDEUX Anjou Bleu Communication	
		Membre	
		Florian RAPIN ALM	

LES DÉLÉGUÉS TITULAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2025

→ Angers Loire Métropole

Louis-Luc Bellard, Robert Biagi, Daniel Bourgeois, Denis Chimier, Robert Descœuvre, Guy Duperray, Jérémy Girault, Éric Godin, Yann Guegan, Arnaud Hie, Gérard Moisan, Jean-François Raimbault, Florian Rapin, Philippe Reverdy, Franck Poquin, Thierry Tastard, Didier You

→ Anjou Bleu

Dominique Lardeux, Yves Mary

→ Anjou Loir et Sarthe

Jean-Luc Davy, Delphine Stroesser

→ Baugeois Vallée

Adrien Denis, Christophe Pot

→ Choletais

Christine Decaëns, Dominique Hervé, Annick Jeanneteau, Alain Morinière, Frédéric Pavageau, Joëlle Poudré

→ Loire Layon Aubance

Pierre Brosselet, Priscille Guillet, Sylvie Sourisseau

→ Les Mauges

Jacques Bigeard, Patrice Grenouilleau, Jean-Michel Mary, Paul Nèrrière, Denis Raimbault, Bruno Rochard et Teddy Tramier

→ Saumur Val de Loire

David Bernaudeau, Éric Mousserion, Dominique Pontoire, Gilles Talluat, Éric Touron

→ Vallées du Haut-Anjou

David Georget, Virginie Guichard

HOMMAGE À JACQUES-OLIVIER MARTIN



Jacques-Olivier Martin nous a quittés le dimanche 4 mai 2025. Membre du comité syndical et du Bureau, il occupait la fonction de vice-président en charge de la communication. Malgré sa longue maladie, Jacques-Olivier Martin suivait avec attention les projets du Syndicat, avec toute la bienveillance et l'humanité qui le définissaient.

ZOOM SUR

LE SIÉML RÉFORME SES STATUTS POUR ÉLARGIR SA CAPACITÉ D'ACTION ET PRÉCISER SA GOUVERNANCE

Le comité syndical du 24 juin 2025, a adopté une réforme statutaire pour y intégrer de nouvelles activités en matière de systèmes d'informations géographiques, de réseaux d'objets connectés et d'autoconsommation collective. Cette modification statutaire a également été l'occasion de clarifier les domaines d'intervention du syndicat, les modes de gestion de ses compétences, et de préciser les modalités de sa gouvernance, portant le nombre de délégués au comité syndical de 46 à 50. À l'issue de la procédure de consultation, la majorité requise des collectivités adhérentes a approuvé la modification statutaire, actée par l'arrêté préfectoral PREF-DRAJ-BCL n° 2026-55 du 27 mars 2026.

RÉUNION TERRITORIALE : UNE SESSION DE PRINTEMPS ANIMÉE

En 2025, la soirée anniversaire du Syndicat (cf. page 27) s'est substituée à la session d'automne des réunions territoriales. La session de printemps a réuni 350 participants. Au programme, une « fresque du chantier idéal » élaborée et animée par les équipes du pôle Conception et construction des réseaux.



DU MOUVEMENT AU SEIN DES INSTANCES

Florian Rapin, délégué d'Angers Loire Métropole, a rejoint le comité syndical, à la suite du décès de Jacques-Olivier Martin, puis a été désigné membre du Bureau.

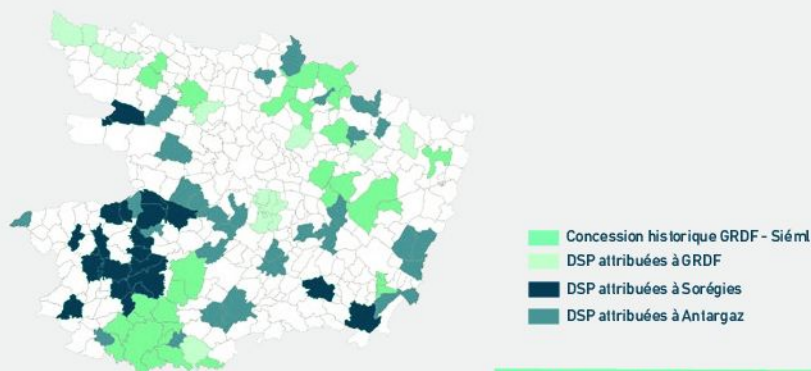
Gérer Le service PUBLIC DE La Distribution D'énergie

Les concessions gazières

Le Siéml possède la compétence optionnelle d'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz (AODG). Dans ce cadre, le syndicat contrôle la bonne application des dispositions des cahiers des charges de concessions et participe activement au développement de projets d'écosystèmes gaziers innovants sur les territoires. Depuis fin 2022, le nouveau traité concessif signé avec GRDF sur le périmètre historique du syndicat définit également un ensemble d'engagements d'investissements en matière de fiabilisation et modernisation des ouvrages et de transition écologique des territoires.

Des concessions gazières dynamiques

- Suivi des nouveaux indicateurs de performance et de sécurité définis dans le cadre du renouvellement contractuel avec GRDF.
- Poursuite des actions Siéml-GRDF en faveur de la transition énergétique des territoires : bilan carbone, pyrogazéification, biodéchets.
- Lancement des travaux du poste de rebours de Trémontines.
- Réalisation d'une étude prospective sur la décarbonation de la chaleur et la planification de retrait localisé d'actifs gaziers.
- Lancement d'une consultation pour la création d'une nouvelle délégation de service public du gaz sur Nyoiseau.



23

concessions gazières concédées
par le Siéml à GRDF (9),
Sorégies (6) et Antargaz (8)

103

communes ou communes
délégées en concession Siéml

1300

kilomètres de réseaux

18

sites d'injection
de biométhane en service

14

% soit le ratio entre la production
locale de biogaz et la consommation
de gaz sur le périmètre GRDF-Siéml

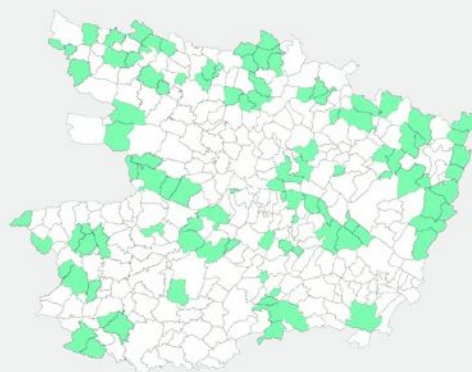
La concession électrique

En sa qualité d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité, le Siéml s'assure de la bonne exécution des missions de service public confiées aux concessionnaires Enedis et EDF dans le cadre du contrat de concession départemental. Il suit également les engagements contractuels d'investissements du gestionnaire de réseau pour la fiabilisation et la sécurisation du patrimoine concédé.

Les temps forts de la concession

- Lancement d'une étude régionale sur l'évaluation des politiques de maintenance et de rénovation programmée du concessionnaire Enedis.
- Constitution d'un groupe de travail sur le bilan carbone des chantiers dans le cadre de la convention transition énergétique 2024-2027.
- Partage sur les impacts locaux de la révision du plan de tension Enedis sur les travaux prévisionnels des deux maîtres d'ouvrages.
- Création et animation d'une « fresque du chantier idéal » auprès des élus locaux lors des réunions territoriales du Siéml.
- Coordination pour la simulation des impacts de la réforme des critères de ruralité et d'éligibilité aux aides du Facé.

Investissements	Engagement 2024-2027	Dépenses cumulés à fin 2025
Investissements pour la performance du réseau		
Climatique-sécurisation	2 760 k€	750 k€
Modernisation des réseaux	8 040 k€	5915 k€
Investissements motivés par des exigences environnementales et contraintes externes		
Sécurité et obligations réglementaires	200 k€	374 k€
TOTAL	11 000 k€	7 038 k€



Carte des communes prioritaires
Programme pluriannuel
d'investissement Enedis-Siéml
2024-2027

LA RÉFORME DES CRITÈRES DE RURALITÉ ET D'ÉLIGIBILITÉ AUX AIDES DU FACÉ

Le décret relatif aux aides pour l'électrification rurale (Facé) a été publié le 6 mars 2026 après un an de négociations entre la DGEC, la FNCCR et les gestionnaires de réseaux. Deux critères principaux d'éligibilité ont été retenus : la grille communale de densité de population de l'Insee et la population municipale. En Maine-et-Loire, ces nouveaux critères permettent d'harmoniser l'éligibilité à l'échelle des communes nouvelles.

23 509

kilomètres de réseaux haute
et basse tension

475 055

compteurs ou points de livraison
(+ 0,8 % par rapport à 2023)

4,39

TWh d'énergie acheminée
(+ 2,9 % par rapport à 2024)

22 566

installations de production
(+ 17 % par rapport à 2024)

1,063

TWh d'énergie produite
(+ 18 % par rapport à 2024)

24,2

% soit le ratio entre la production locale
d'électricité renouvelable
et la consommation d'électricité

74

minutes soit le temps moyen de coupure
par an et par usager de la concession,
hors incident exceptionnel
(- 12 % par rapport à 2024)

Maîtriser La Dépense énergétique

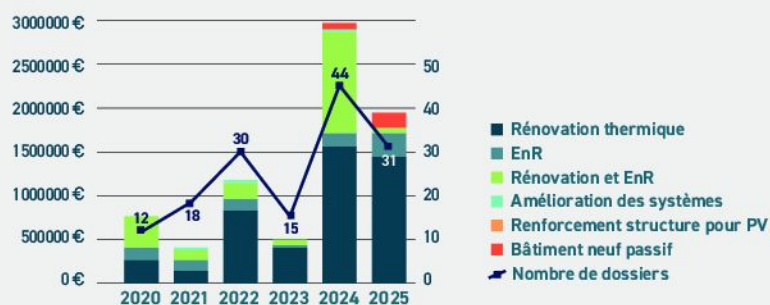
Avec le conseil en énergie et les groupements d'achats

En 2025, le succès du programme BEE 2030 illustre l'engagement fort des collectivités pour les projets d'efficacité énergétique. Grâce à l'expertise et à la proximité des conseillers en énergie et économes de flux, les communes et leurs groupements optimisent la performance énergétique de leurs bâtiments, partagent des retours d'expérience et mutualisent outils et démarches pour accéder à des dispositifs d'aide financière. Le Siéml joue également un rôle essentiel de coordinateur des groupements d'achats d'énergie, pour sécuriser les approvisionnements et préparer l'avenir en préfigurant, par exemple, les contrats d'achat direct d'énergie renouvelable.

Bilan du programme BEE 2030 en matière d'économies d'énergie

- Un engagement financier de 1,96 M€ dès la première session d'appel à projets en juin 2025 :
- 27 collectivités bénéficiaires :
- 1,96 M€ d'enveloppe financière, dont 1,5 M€ pour la rénovation thermique, 0,27 M€ pour les installations de production d'énergies renouvelables thermiques (bois, géothermie, solaire) et 0,19 M€ pour les bâtiments neufs passifs ou le renforcement de toitures PV.
- Une clôture anticipée du programme BEE 2030 en 2025 compte tenu de l'engagement de la totalité des crédits alloués au dispositif.
- Un bilan 2020-2025 du programme (cf. chiffres ci-contre).

Évolution du programme BEE de 2020 à 2025



1,5

M€ d'enveloppe financière
en moyenne par an
pour le programme BEE 2030
de 2020 et 2025

84

collectivités bénéficiaires
dont 68 % de communes
de moins de 3 000 habitants

147

projets subventionnés
dont 65 % de rénovation thermique,
14 % d'installation d'EnR thermique
et 14 % combinant rénovation et EnR.

53

k€ de subvention BEE 2030
attribuée en moyenne par projet
et représentant 30 % des travaux
de rénovation énergétique
et d'intégration d'EnR thermiques
sur les projets soutenus.

Le conseil en énergie et la mutualisation au cœur du dispositif

- Expertise de 7 conseillers en énergie/économistes de flux mise à disposition des collectivités adhérentes pour les accompagner dans la performance énergétique de leurs bâtiments publics et réduire leurs consommations énergétiques.
- Préparation et attribution d'un marché pour faire évoluer l'outil de suivi des consommations énergétiques SmiléConso qui basculera de la solution Deepki à la solution Deltaconso Expert.
- Poursuite des temps de rencontre entre élus et techniciens : 5 visites de terrain et retours d'expérience organisés sur les thématiques de la construction de bâtiment neuf passif (Anjou Bleu Communauté), la rénovation thermique des bâtiments anciens (Bellevigne-en-Layon), le photovoltaïque et l'autoconsommation collective sur les bâtiments communaux (Le May-sur-Èvre), ainsi que la régulation et l'exploitation des chaufferies bois avec la commune de Saint-Augustin-des-Bois.



Groupements d'achats d'énergie et stratégie d'achat

- Le Siéml, coordinateur d'un des plus importants groupements d'achats d'énergie en Maine-et-Loire : accord cadre de 4 ans pour un marché de gaz naturel et un marché d'électricité.
- Attribution du marché d'électricité 2026-2027 à Engie et Octopus Energy et préparation du renouvellement du marché électricité 2028-2029.
- Attribution du marché subséquent gaz pour la période 2027 à TotalEnergies et Alterna et préparation du renouvellement du marché électricité 2028-2029.
- Organisation de webinaires d'information pour présenter la facturation, les tarifs 2025, ainsi que les nouvelles procédures de détachement et rattachement aux nouveaux fournisseurs.
- Étude de préfiguration d'un contrat d'achat direct d'énergie renouvelable (Cader) pour permettre d'acheter de l'énergie décarbonée directement à des producteurs, si possible, locaux à horizon 2030.

134

conventions de conseil en énergie
dont 2 nouvelles adhésions
et 15 renouvellements

34

audits et études énergétiques
et 18 études de faisabilité pilotés

ZOOM SUR

MUTUALISATION D'APPELS À PROJETS FONDS CHÊNE (ACTEE)

En 2025, le Siéml a de nouveau centralisé à l'échelle départementale le dépôt d'une candidature à l'appel à projets Fonds Chêne du programme ACTEE de la FNCCR.

Ce dispositif permet d'accompagner les projets de rénovation énergétique des bâtiments publics.

Les candidatures mutualisées sont encouragées pour intégrer notamment les projets de communes inférieures à 3500 habitants qui ne pourraient pas candidater seules. Le Siéml joue ce rôle en Maine-et-Loire et a centralisé sa propre candidature et celle de 12 collectivités, dont 6 « petites » communes pour un montant global d'aides de 0,5 M€. Il a été annoncé lauréat en septembre 2025 !

34

membres
pour le marché de gaz naturel

236

membres
pour le marché d'électricité

11 000

points de comptage
vers les nouveaux
fournisseurs d'énergie

Développer Les énergies renouvelables

Expérimenter, coopérer et faciliter, dans un contexte instable

Malgré un contexte national chahuté marqué notamment par une érosion des soutiens financiers, le Siéml, en lien étroit avec les partenaires locaux, poursuit son engagement en faveur du développement des énergies renouvelables sur le territoire. En 2025, cette dynamique s'illustre par la mise en service et l'étude de nouveaux projets de chaleur renouvelable la mise en œuvre du contrat de développement des EnR thermique avec l'ADEME et le déploiement de l'offre clé en main de projets d'autoconsommation collective (ACC).

Accompagnement clé en main pour les projets de chaleur renouvelable

COMPÉTENCE CHALEUR RENOUVELABLE

- Transfert de la compétence par les communes de Huillé-Lézigné et du Lion-d'Angers.
- Mise en service de huit nouvelles chaufferies bois exploitées par le Siéml sur les communes de Rives-du-Loir-en-Anjou, Beaulieu-sur-Layon, Saint-Augustin-des-Bois, Angrie, Durtal, Montrevault-sur-Èvre et Saint-Léger-sous-Cholet, soit un total de 20 chaufferies en exploitation pour la saison de chauffe 2025/2026.
- Perspective de mise en service de 5 nouvelles chaufferies en 2026 tout en continuant l'exploitation de celles déjà en place.

COMPÉTENCE RÉSEAU DE CHALEUR ET DE FROID

- Transfert de la compétence par les communes de Mazé-Milon, Noyant-Villages et Chemillé-en-Anjou.
- Mise en service et exploitation du réseau de chaleur de Saint-Georges-sur-Loire et perspective de deux nouveaux réseaux de chaleur en fonctionnement en 2026 sur Sèvremoine et Orée-d'Anjou.

21

installations en service dont
un réseau de chaleur

2

M€ d'investissement

2200

MWh de production
de bois énergie



Coopération avec l'ADEME

PREMIÈRE ANNÉE DU CONTRAT CHALEUR RENOUVELABLE 2024-2028

- 70 % du budget annuel capté par l'ADEME dès le premier semestre, soit 2,8 M€ engagé sur les 4 M€ alloués (36 dossiers engagés dont 13 pour de l'investissement), nécessitant de temporiser l'engagement de nouveaux dossiers au second semestre.
- Maintien du budget total initial de 16 M€ sur la période 2024-2028.
- Création d'un poste d'animateur chaleur renouvelable.
- Partenariat reconduit avec Arbor & Science et le Conseil départemental.

RÉSEAU DES GÉNÉRATEURS

- Participation au réseau régional de conseillers Les Générateurs et conseils de proximité sur les EnR aux collectivités de Maine-et-Loire.

Programme Le Solaire en Anjou

PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES ET AUTOCONSUMMATION COLLECTIVE

- Accompagnement sur toutes les phases d'un projet, des opérations les plus simples aux opérations dites « complexes » impliquant consommateurs publics, privés et/ou plusieurs producteurs publics et privés.
- Réalisation de 22 pré-diagnostic, 5 études de faisabilité, 5 montages d'opération pour une mise en service en 2026.



- Expérimentation d'un projet clé en main de production d'énergie en toiture et d'autoconsommation de l'énergie produite sur la commune de Maulévrier.
- 1 bâtiment producteur et 11 bâtiments consommateurs.
- 85 kWc de puissance PV et 86 MWh de production/an.
- 90 % de la production autoconsommée par les bâtiments.
- 23 % de la consommation totale des bâtiments issus des panneaux PV.

ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS AGRIVOLTAÏQUES

- Élaboration d'un outil de dialogue en partenariat avec la Chambre d'agriculture pour faciliter les échanges entre élus, porteurs de projet agrivoltaïque et EPCI, aider les collectivités à structurer leur prise de décision étape par étape et tout en tenant compte des spécificités locales.
- Collaboration avec la SEM Alter énergies pour une grille d'analyse des projets agriPV applicables aux projets de territoires.

La méthanisation

- À la suite d'une étude départementale, adoption d'une nouvelle feuille de route 2025/2030 par le collectif Cap métha 49 pour conforter la cinquantaine de sites existants ou en projet (45 % en cogénération, 44 % en injection et 11 % en valorisation par chaudière) et faire émerger de nouveaux projets de méthanisation dans les territoires et tendre ainsi vers 100 % de gaz vert en 2050.

ZOOM SUR

CHARTRE DES PROJETS À GOUVERNANCE LOCALE

En 2025, la charte pour des projets d'énergies renouvelables à gouvernance locale en Maine-et-Loire réunit 25 acteurs privés, 15 associations de citoyens et 11 collectivités aux côtés de l'association RÉCIT, du Département et du Siéml, initiateurs de ce collectif en 2023.

4 JUILLET : COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE

33 membres de la CCP et invités se sont réunis pour échanger sur les défis énergétiques locaux et les coopérations indispensables à la transition.

Au programme : un état des lieux de la consommation et de la production des énergies renouvelables et des échanges sur les enjeux territoriaux relatifs aux différents filières aux regards des objectifs à atteindre (projet PPE, scénarios ADEME). Un temps d'échanges avec le Collège des transitions sociétales a clôturé la journée.

CHARGÉE DE PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE ?

La dernière vidéo métier du Siéml s'intéresse au quotidien et aux missions de la chargée de planification au sein du service « Planification et animation territoriales ». Un métier riche et complexe à découvrir, ouvrant sur de nombreuses collaborations intra-services et avec une grande diversité de partenaires.



Développer La mobilité Décarbonée

Dans toutes ses composantes

En 2025, le Siéml poursuit son engagement proactif en faveur de la décarbonation des carburants, tout en accompagnant l'évolution des usages de mobilité. Le déploiement des infrastructures de recharge électrique, prioritairement en centres-villes et centres-bourgs conformément au schéma directeur, progresse avec plus de la moitié des bornes installées. Les discussions se poursuivent pour intégrer les recommandations des Architectes des Bâtiments de France. La gestion mutualisée, portée par Ouest Charge, se précise après une étude de structuration et l'adoption d'une charte méthodologique. Le Siéml reste par ailleurs un acteur engagé du développement du bioGNV, en partenariat étroit avec les sociétés d'économie mixte et via sa participation aux travaux régionaux.

Soutien à l'évolution des pratiques de mobilité

- Élargissement du dispositif d'accompagnement des actions en faveur de la mobilité durable portées par les collectivités à trois publics cibles : les entreprises des zones d'activités, les écoles et le grand public.
- Soutien financier à quatre collectivités lauréates de l'appel à projets « Mobilité durable » pour un montant total de 16 118 € : Loire Layon Aubance (entreprises), Anjou Bleu Communauté (écoles), Loire-Authion (grand public) et Écouflant (entreprises et grand public).

Mobilité bioGNV

- Participation au groupe de travail régional « interopérabilité » : étude des possibilités d'interopérabilité des stations GNV/bioGNV afin de faciliter l'accès des transporteurs.
- En Maine-et-Loire, lancement d'une première réflexion d'interopérabilité des stations de Saint-Jean-de-Linières, La Pommeraye et Lasse, portées respectivement par la SAS Anjou bioGNV, Mauges bioGNV et la SCIC Bver.



Les stations GNV / bioGNV
en Maine-et-Loire

- Station en fonctionnement
- Zone en cours d'étude

INFO EN +

PARTICIPATION AU DÉFI MOBILITÉ 2025

48 agents du Siéml, soit 48 % des effectifs, se sont mobilisés du 19 au 25 mai pour se déplacer en mode éco-mobilité ! 1 150 km ont été parcourus, permettant d'économiser 61 kg de CO₂. 26 % des trajets ont été réalisés entièrement ou en partie en vélo et 21 % en covoiturage. Même si le Siéml n'est pas monté sur le podium cette année, il se classe quand même dans le top 10 des entreprises de 100 à 499 salariés sur le territoire d'ALM et poursuit ses initiatives pour favoriser l'écomobilité de ses agents.

Mobilité électrique

STRUCTURATION DU RÉSEAU OUEST CHARGE

- Étude stratégique collective menée par les six syndicats d'énergie coopérant sous la bannière Ouest Charge, sous le pilotage du Siéml : analyse de l'ensemble de la chaîne de valeur, des modalités de fonctionnement et de portage de la compétence IRVE, des modèles économiques envisageables pour assurer la fiabilité et la maîtrise des coûts.
- Analyse de plusieurs scénarios de structuration en vue d'une éventuelle mise en œuvre.
- Adoption d'une charte méthodologique par cinq des six syndicats d'énergie définissant une feuille de route pour un éventuel projet de structuration, en prévision des décisions stratégiques à engager après les élections municipales de mars 2026.

PROGRAMME DE TRAVAUX 2025



- Déploiement du programme IRVE 2025 et implantation prioritaire de stations de recharge en centre-ville d'Angers, Cholet et Saumur où l'offre actuelle ne suffit pas à absorber les besoins (pas d'accès à la prise) : 63 points de charge mis en service à Angers, 23 points de charge à Cholet et 12 à Saumur.
- Poursuite des rencontres avec les responsables de la voirie et de l'urbanisme pour concilier besoins identifiés et prescriptions techniques.
- Inauguration de la première station de recharge urbaine sur Angers

et sur Cholet dans le cadre d'un plan de déploiement conjoint entre le Siéml et Angers Loire Métropole et le Siéml et Cholet Agglomération.

INAUGURATION EN PARTENARIAT AVEC L'AVERE-FRANCE

- Inauguration à Angers et avec l'Avere-France, de la 150 000^e borne de recharge installée sur le territoire national. Une reconnaissance du travail et de l'expertise du Siéml sur la mobilité électrique.



104 176

charges enregistrées
en Maine-et-Loire

+ 28 % par rapport à 2024

240

bornes au 31 décembre 2025 :
1 borne ultra-rapide,
24 bornes rapides et 215 bornes
normales / accélérées

ZOOM SUR

SALON DE L'AUTOMOBILE 2025 : NOUVEL ORGANISATEUR

Après neuf éditions organisées par le Siéml sur son site à Écouflant, la société Make a mov' (Electric Test Days) reprend le flambeau. La nouvelle formule s'est déroulée le dimanche 18 mai au Château de La Perrière à Avrillé. Au programme : un nouveau lieu, toujours autant de concessionnaires et une large place accordée aux essais de voitures, sur rendez-vous. Le Siéml soutient ce nouveau salon de l'automobile électrique : il était présent sur le stand dédié à son réseau public de bornes de recharge Ouest charge.

Parfaire Le réseau électrique

Les travaux sur les réseaux électriques

Le Siéml, représentant des communes, est propriétaire de 23 509 km de réseaux électriques basse et moyenne tension. Il établit et finance en grande partie des programmes de travaux visant à étendre et améliorer la qualité de ces réseaux et en assure la maîtrise d'ouvrage sur les communes principalement rurales. Il intervient également sur le réseau d'éclairage public. En 2025, le Siéml a investi près de 33,07 M€ de travaux.

Marché de travaux 2026-2029

- Préparation et attribution du marché Travaux de réseaux électriques couvrant les travaux d'extension, d'enfouissement et d'aménagement des réseaux, ainsi que la pose d'équipements d'éclairage et d'infrastructures de communication. Estimé à 33 M€ HT/an, il a été attribué à 7 entreprises.
- Selon une démarche RSO, insertion d'une clause d'insertion sociale de 315 h/an et par titulaire, ainsi qu'une évaluation des émissions de gaz à effet de serre liées aux chantiers.

De nouveaux outils pour renforcer la coopération et le pilotage des activités

- Déploiement d'une nouvelle plateforme entre Enedis et le Siéml (eplan Racing) afin d'améliorer le suivi et la gestion de leurs échanges grâce à une structuration et une qualité des données renforcées.
- Mise en place d'un rétroplanning pour améliorer le pilotage des mises en exploitation des ouvrages construits grâce à une plus grande visibilité sur les différentes étapes du processus, une clarification des délais et une coordination renforcée pour chaque opération entre Enedis, le Siéml et son prestataire.
- Forte mobilisation des ressources internes dans la cadre du changement du logiciel finances : mise en place d'un nouveau mode d'échange de données depuis le logiciel métier du pôle, afin de transmettre, via une API, les informations relatives aux 4 000 engagements de dépenses et 800 engagements de recettes annuels.

ZOOM SUR

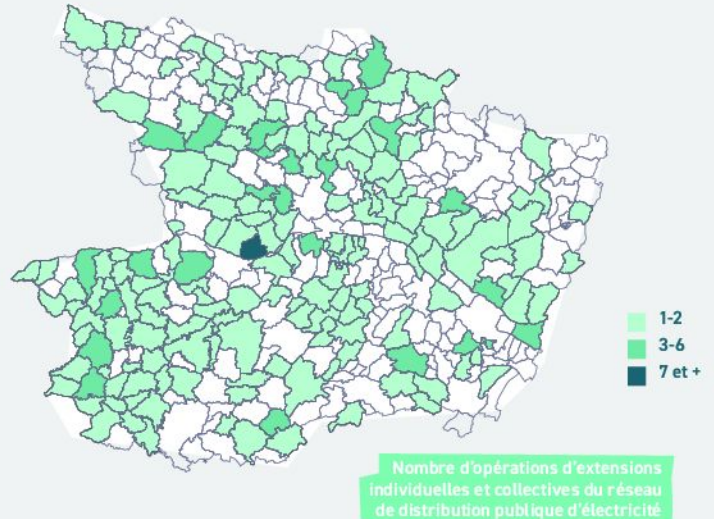
TROIS CHANTIERS D'EFFACEMENT COORDONNÉS

Aux Cerqueux-sous-Passavant, commune déléguée de Lys-Haut-Layon, la traversée du bourg a bénéficié d'un important programme d'effacement des réseaux, mené en trois opérations successives. Initié dans le cadre d'un renforcement du réseau basse tension, ce projet a permis d'enfouir près de 1,5 km de réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunications. Cette opération structurante, coordonnée par le Siéml, contribue à améliorer le cadre de vie des habitants et à moderniser les infrastructures.

- > 721 778 € d'investissements (37 % pris en charge par le Siéml).
- > 91 habitations concernées.
- > 4 mois de travaux réalisés par Bouygues Énergies & Services.



Mai 2025 - Chantier d'enfouissement à Avrillé



159

opérations de renforcement pour 5,15 M€

315

opérations d'extension de réseau basse tension pour 5,82 M€, dont 176 extensions individuelles et 139 collectives

152

opérations de sécurisation pour 4,10 M€

117

opérations d'effacement de réseaux pour 7,41 M€ de travaux basse tension et éclairage public

46

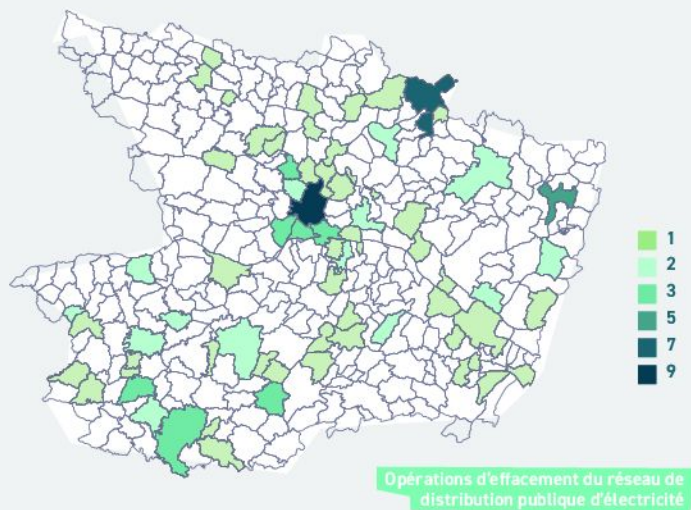
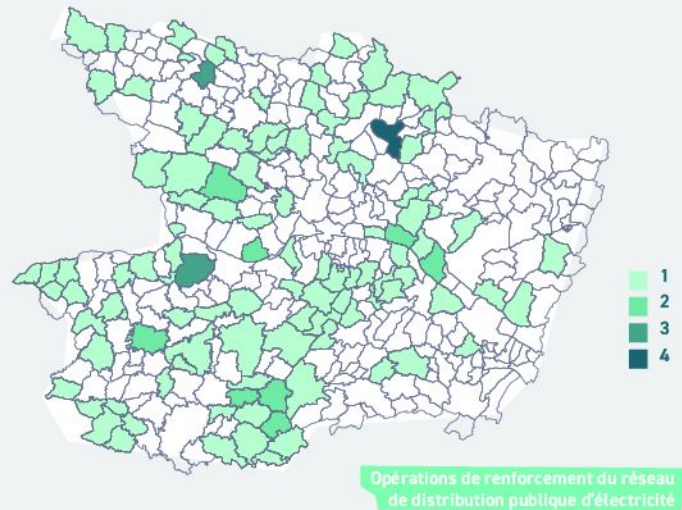
opérations d'extension génie civil Télécom pour 0,63 M€

208

opérations d'extension du réseau éclairage public (3,71M€)

64

opérations de rénovation d'éclairage public pour 2,58 M€



État des mandatements de travaux 2024 au 1^{er} janvier 2025.

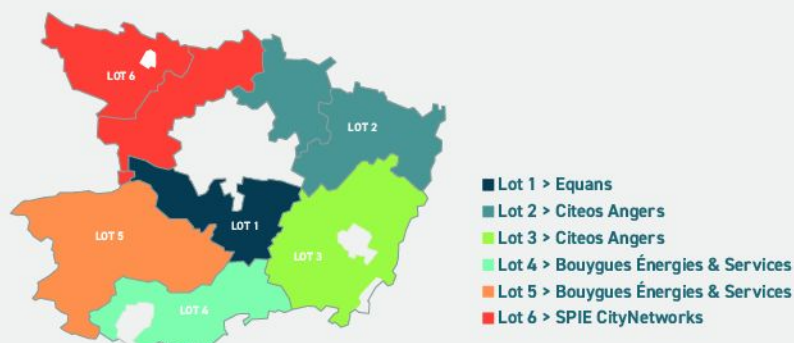
optimiser et piloter l'éclairage public

Un éclairage connecté et mutualisable

2025 est marquée par l'attribution du nouveau marché 2026-2030 et la fin du déploiement du réseau bas débit LoRaWAN, avec l'installation des nouvelles antennes, passerelles entre hyperviseur et objets connectés. Une démarche de mutualisation de cette infrastructure connectée est engagée pour optimiser la gestion d'autres services publics (eau, déchets...) et développer le ROC49, « Réseau d'objets connectés ». Côté exploitation, les rénovations d'éclairage public sont en baisse dans un contexte de fin de mandat et de réduction des investissements des communes ; les demandes de dépannage se stabilisent. Le Siéml poursuit également la sensibilisation à la pollution lumineuse via sa trame sombre, outil d'aide à la décision pour un éclairage public vertueux.

Préparation et attribution du nouveau marché 2026-2030

- Préparation et attribution du marché Maintenance et rénovation de l'éclairage public, estimé à 4,9 M€ HT/an. Réparti en six lots géographiques et attribués à quatre entreprises (cf. carte ci-dessous), ce marché comprend la maintenance et les rénovations ponctuelles.
- Nouveauté : les travaux de rénovation d'éclairage public sans impact sur le réseau basse tension intègrent désormais le marché de maintenance et de rénovation du réseau d'éclairage public.
- Réorganisation du service éclairage public pour une sectorisation plus fine.



ZOOM SUR

NETTE DIMINUTION DES VOLS DE CÂBLES

En 2025, le coût des interventions du Siéml pour procéder à la sécurisation ou à la réparation du réseau d'éclairage public à la suite de vols de câbles, a fortement diminué : de 326 500 € en 2024 à 56 000 €. Au regard de cette nette diminution, les mesures exceptionnelles de solidarité adoptées fin 2024 ont été suspendues. Un nouveau bilan de la situation sera présenté fin 2026.

ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

La collaboration se poursuit mais évolue. Le Siéml continue à superviser les rénovations au travers du programme Territoire intelligent, et réalise désormais tous les travaux neufs dans le cadre de son marché de travaux. La maintenance et l'exploitation sont quant à elles gérées par les services d'ALM.

De l'éclairage public connecté, à un réseau d'objets connectés départemental

ACHÈVEMENT DU DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU LORAWAN PRIVÉ, VERS UNE MUTUALISATION DES USAGES

- Fin du déploiement du réseau LoRaWAN propre au Siéml avec la pose d'une trentaine d'antennes supplémentaires pour atteindre 60 antennes et 3700 objets (3400 horloges, compteurs d'eau, capteurs de CO₂, capteurs chaleur).
- Développement de la mutualisation de cette infrastructure de connectivité au bénéfice d'acteurs publics du territoire dans le but d'optimiser la gestion des services connectés tout en limitant la multiplication d'équipements terminaux.
- Adoption d'une grille tarifaire pour garantir la soutenabilité financière du service tout en restant attractif pour les utilisateurs et notamment le Syndicat d'Eau de l'Anjou intéressé pour la télé-relève de ses compteurs.
- Élaboration d'un démonstrateur du réseau d'objets connectés (ROC 49) dans la perspective de sensibiliser les futurs élus de la mandature 2026-2033.



Répartition des antennes
LoRaWan sur le territoire
départemental du Siéml.



Janvier 2025 - Inauguration à Doué-en-Anjou de la 30^e antenne LoRaWan installée pour expérimenter l'arrosage d'un stade de foot à distance.



HORLOGES CONNECTÉES ET PILOTAGE PLUS FIN

Depuis fin 2024, toutes les armoires de commande d'éclairage public sont équipées d'horloges connectées permettant une plus grande souplesse dans la gestion de l'éclairage public et des économies immédiates grâce au pilotage à distance, réalisé par le Siéml à la demande des communes. L'application Smiléconnect assure aux communes une autonomie dans l'allumage et l'extinction de leur parc pour des événements exceptionnels ou de la sécurisation. 146 comptes ont été créés et 4761 actions passées au travers de cette application.

152

collectivités adhérentes

85000

points lumineux, 3856 armoires,
6,59 GWh de consommation annuelle

1250

demandes de dépannage via le SIG,
491 réparations avec remplacement
de lanternes, mâts ou armoires

1200

lanternes renouvelées
financées à hauteur de 35 %
dans le cadre du programme
de rénovation

2 845

points lumineux renouvelés,
soit 78 % du programme
de rénovation sur ALM
(hors Angers)

MUTUALISER La Gestion De La Donnée

Diversité et renforcement des missions du service géomatique

En 2025, l'exploitation de la base de données interne reste un enjeu majeur, notamment pour structurer les données patrimoniales et accompagner les services dans leurs projets ou migrations d'outils. Le syndicat poursuit ses prestations pour les collectivités, en assurant un soutien technique et l'administration des données pour plusieurs intercommunalités et syndicats. L'acquisition de nouveaux outils permet d'enrichir le catalogue de prestations et d'élargir les usages internes. Enfin, la fiabilisation du Plan corps de rue simplifié, issue d'un accompagnement approfondi des collectivités et des entreprises par le service géomatique, garantit la conformité réglementaire des exploitants de réseaux.

Exploitation de la base de données interne

- Fiabilisation et mise à jour des données patrimoniales (éclairage public, infrastructures de recharge pour véhicules électriques, réseau de chaleur).
- Mise en place des projets spécifiques : suivi autoconsommation collective, projets photovoltaïques, cadastre solaire...
- Accompagnement du service éclairage public dans le projet de changement d'outil GMAO.

Prestations de service et sig mutualisé

- Accompagnement technique lors du géoréférencement des réseaux d'assainissement d'Anjou Loir et Sarthe, assistance à la création et la gestion SIG auprès du Sydeva et création d'une base adresse locale pour Cholet.
- Poursuite de l'administration des données et des outils SIG pour trois intercommunalités et pour le Syndicat d'Eau de l'Anjou.

3000

connexions au webSIG
(XMAP) par mois

1972

couches sur le géoserveur

11

flux sortants/connexions
à des outils externes

DEUX NOUVEAUX OUTILS

Le Siéml a fait l'acquisition d'un matériel Lidar mobile doté d'une caméra à 360° et d'un drone. Le Lidar est utile pour effectuer des relevés de bâtiments, de réseaux en tranchée ouverte ou de cavités. Le second est adapté à l'inspection de mâts d'éclairage public, la photogrammétrie ou la prise de photos ou de vidéos. Ces différents usages feront partie d'un catalogue de prestations proposé aux collectivités et faciliteront également la mise à jour du PCRS.



coopération régionale

6 acteurs publics au service des territoires et de la transition énergétique

Territoire d'énergie Pays de la Loire est une entente régionale constituée des quatre syndicats d'énergie – Siéml en Maine-et-Loire, Territoire d'énergie Loire-Atlantique, Territoire d'énergie Mayenne, Sydev en Vendée – du Département de la Sarthe et de la Région.

Passage de relai pour la présidence de l'entente régionale

- Pour la deuxième fois depuis la création du pôle régional en 2013, Jean-Luc DAVY a repris la présidence de l'entente Territoire d'énergie Pays de la Loire le 10 juillet 2025. Il succède à son homologue Laurent FAVREAU, président du Sydev.
- Le Siéml assurera la coordination et l'animation des travaux de l'entente régionale pour les 18 prochains mois, avant de passer le relai à la Mayenne.
- Cette nouvelle présidence s'inscrit dans la continuité des grands axes stratégiques engagés lors des précédentes mandatures et sera marquée par le renouvellement des conseils municipaux.

Bilan et perspectives de coopération

- Échanges sur les trajectoires de développement des énergies renouvelables en Pays de la Loire (régionalisation de la PPE 3).
- Réponse à la consultation publique relative au projet de décarbonation des industries du Grand Ouest dit GO CO₂.
- Participation aux travaux pour la révision du schéma régional de raccordement des énergies renouvelables au réseau (S3REnR).
- Pédagogie autour de la mise en œuvre et des impacts du nouveau plan de tension Enedis.
- Partage autour des enjeux du développement des systèmes de stockage d'électricité par batterie.
- Lancement des réflexions autour de l'interopérabilité des stations d'avitaillement bioGNV en Pays de la Loire.



10 juillet 2025 | Passage de relai entre le Sydev et le Siéml pour la présidence de l'entente régionale.

À NOTER

LES AXES STRATÉGIQUES DE L'ENTENTE

Consolider la coopération entre les acteurs publics de l'énergie de notre région.

Fédérer des stratégies cohérentes et communes pour la transition énergétique.

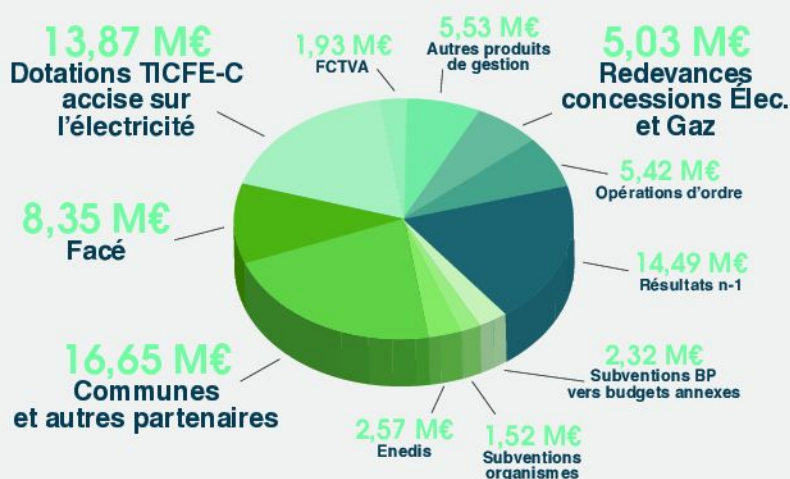
Renforcer la cohésion vis-à-vis de nos partenaires.

Ressources financières

La prospective pour un pilotage plus fin

Une nouvelle prospective financière des exercices 2026 à 2030 a été réalisée avec la société RYDGE. Elle s'est appuyée sur un travail approfondi et croisé entre le service des finances et les services opérationnels, afin d'aboutir à un programme pluriannuel d'investissements (PPI) réaliste, équilibré et conforme aux capacités de financement du Siéml. Le projet de PPI a été estimé à plus de 312 M€ avec un impact fort des projets immobiliers sur la période 2026-2027 (estimés à + de 11 M€ TTC). Sa faisabilité reposera sur un recours accru à l'emprunt, dans un contexte de faible dynamique des recettes. La mise à jour trimestrielle de la prospective sera essentielle pour assurer un pilotage précis des capacités financières du Siéml et le PPI un outil indispensable pour permettre à la future mandature de faire face au mur d'investissement dans le domaine de l'énergie.

PRINCIPALES RECETTES



L'INFO EN +

CONTRÔLE DE GESTION

Le contrôle de gestion, en collaboration avec les équipes financières et techniques a engagé le calcul des coûts des services, couvrant notamment le conseil en énergie, la chaleur renouvelable et les extensions de réseaux.

UN NOUVEAU LOGICIEL FINANCIER

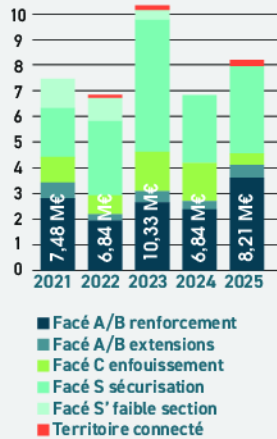
Un projet d'envergure a été mené au dernier trimestre : la bascule vers un nouveau logiciel financier et la formation des équipes. Un projet qui vise à optimiser la gestion des processus financiers et à améliorer l'efficacité opérationnelle.

RÉDUCTION DES DÉLAIS DE PAIEMENT

Les délais de paiement sur le budget principal ont connu une amélioration notable, passant de 29,64 jours en 2024 à 24,93 jours, soit une réduction de 4,71 jours, au bénéfice direct des partenaires et fournisseurs.

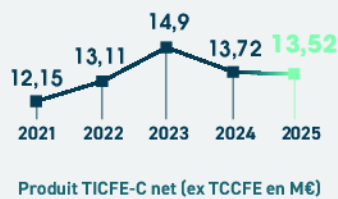
→ LES SUBVENTIONS DU FACÉ

Le fonds d'aides aux charges d'électrification soutient les travaux de renforcement, d'extension et certains travaux d'effacement des réseaux basse tension des communes rurales, ainsi que l'établissement des lignes moyenne tension destinées à l'alimentation de nouveaux postes de distribution publique.

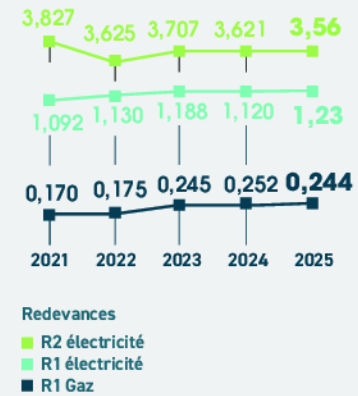


→ LA PART COMMUNALE DE LA TAXE INTÉRIEURE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ (TICFE-C)

La centralisation de la fiscalité électrique entrée en vigueur progressivement a produit tous ses effets en 2023. Le produit avait alors augmenté de façon significative du fait notamment de son indexation sur l'inflation et d'une régularisation exceptionnelle. En 2024, le produit est en baisse de plus de 7,5 % par rapport à 2023 en raison d'un ralentissement de l'inflation et d'une baisse des consommations électriques sur les années de référence.



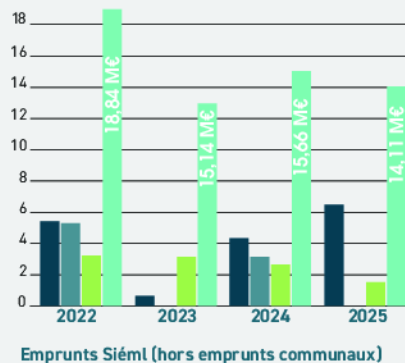
En qualité de propriétaire des réseaux de distribution publique d'énergie électrique et de gaz, le Siéml perçoit les redevances R1 de fonctionnement pour la concession électrique et les concessions gaz : R2 d'investissement pour la concession électrique.



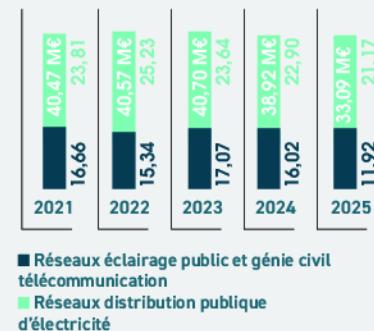
→ LA DETTE

Le stock de dette propre au 31 décembre est de 14,11 M€. La capacité de désendettement est de 1,27 année (1,30 année en 2024).

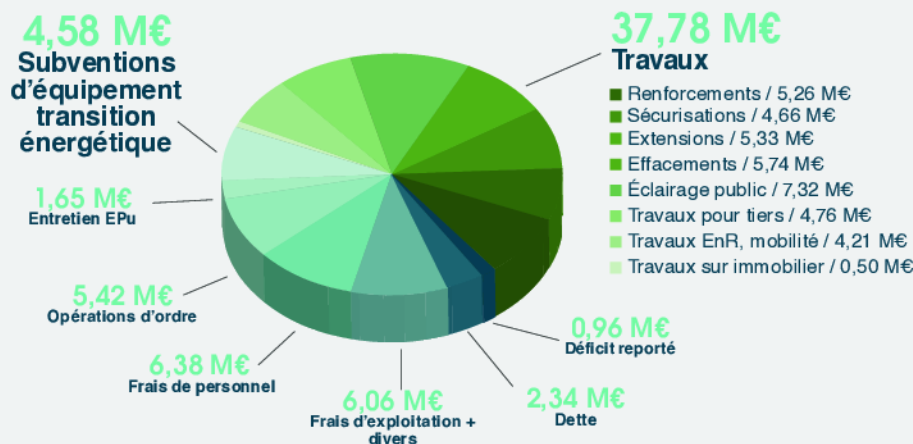
- Emprunts inscrits
- Emprunts réalisés
- Capital remboursé
- Capital restant au 31/12



→ LE VOLUME DES INVESTISSEMENTS SUR LES RÉSEAUX



PRINCIPALES DÉPENSES



Source : CA 2025

L'ACTIVITÉ COMPTABLE

5 comptes de trésorerie distincts (budget principal, IRVE, GNV, PCRS et SPDPDF)

5519 mandats

3016 titres de recettes



Ressources humaines

Une année de stabilisation

L'année a été marquée par la stabilisation de l'organigramme et des effectifs, la poursuite du développement d'actions en faveur de la qualité de vie au travail et un fort développement des actions de formation, notamment en interne.

Stabilisation des effectifs

- Stabilisation de l'organigramme et des effectifs avec une dernière réorganisation du pôle SETAO.
- Finalisation des recrutements sur les postes créés en 2024 :
 - 10 nouveaux agents sur emploi permanent ou contrat de projet (responsable RH et moyens généraux, chargé d'étude PV et ACC, assistante administrative pour le service planification et animation territoriales, responsable RSO et dossiers réservés, coordinatrice administrative et financière du pôle SETAO, assistante IRVE, conseiller en énergie, chargée d'accompagnement des transitions énergétiques territoriales, coordinateur moyens généraux, responsable des systèmes d'information) ;
 - 2 apprentis (affaires juridiques, finances) et 3 remplacements et renforts (assistante achat, assistante RH, agent d'accueil).

Qualité de vie au travail et formation

- Semaine dédiée à la santé et la qualité de vie au travail.
- Enquête sur la qualité de vie au travail.
- 2 nouvelles prestations d'action sociale en faveur des agents parents d'un enfant en situation de handicap.
- Augmentation de la participation employeur à la prévoyance : de 15 € à 50 % de la cotisation de base à partir du 1^{er} janvier 2026.
- Fort développement des actions de formation, notamment en interne : 98 % des agents ont suivi une formation (moyenne de 5,5 jours/agent).

Pyramide des âges
Décembre 2025



Évolution
des effectifs



10

créations de poste

109

agents (49 % femmes
et 51 % hommes)

98

emplois permanents

8

nouveaux agents
permanents recrutés

100,1

ETP rémunérés

56

% des effectifs
au sein de la filière
technique

43

ans de moy. d'âge

84

% des agents
télétravaillent
régulièrement

98

% de taux de départ
en formation

573

formations
ont été suivies
(soit 5,5 jours/agent
en moyenne)

50,7

% des dépenses réelles
de fonctionnement du
budget primitif dédiées
aux dépenses du
personnel

Présidence Jean-Luc DAVY président
Direction générale Emmanuel CHARIL directeur général des services

CELLULE D'APPUI STRATÉGIQUE	
Gouvernance et affaires juridiques	Transformation de l'action publique
Gouvernance et agenda Valérie MOUTIER responsable	RSO et dossiers réservés Bénédicte ROUX responsable
Affaires juridiques Solène BOURET responsable	Prospective, contrôle et concertation Clémence MARIE responsable
Baptiste COINET apprenti	Florence HALLEGOUET chargée de mission contrôle de concession

Conseil, organisation et ressources (COR)

Élise TRICARD
directrice générale adjointe

Appui administratif Aurélié NAUDIN assistante
RESSOURCES HUMAINES ET MOYENS GÉNÉRAUX Sabrina SOUFFLET responsable de service
MOYENS GÉNÉRAUX Nicolas PESOU coordonateur
Accueil Amélie BILLARD assistante
Gestion administrative et financière Béatrice BEUZEVAL gestionnaire
Patrimoine et assurance Sylvie BOURDEL gestionnaire
RESSOURCES HUMAINES Valérie BRISSET responsable/gestionnaire carrière et paie
Cécile VEYRET-LOGERIAS Soizic MAILLARD gestionnaires emplois et parcours professionnels
Aurélié NAUDIN assistante
COMMUNICATION Katiell BOIVIN responsable de service
Communication interne et événementielle Céline GASTÉ chargée de mission
Conception graphique et réseaux sociaux Manuela HUOT-TERTRIN chargée de mission
FINANCES ET ACHAT PUBLIC Élise VIGILANT responsable de service
FINANCES ET CONTRÔLE DE GESTION
Contrôle de gestion et contrôle int. Stéphane VRILLON chargé de mission
Gestion budgétaire et comptable Bruno LEROUËL coordonateur
Céline GIRARD Ludvine GUILLEMINOT Carine MACÉ comptables
ACHAT PUBLIC François LANDES responsable
Alice OGIER Alexane RIGAUD acheteuses publiques
Fanny SUZANNE assistante
SI, ARCHIVAGE ET GESTION DOCUMENTAIRE
SYSTÈMES D'INFORMATION Christophe ROULEAU responsable
David BATY technicien
ARCHIVAGE ET GESTION DOCUMENTAIRE Agnès ARENDO responsable

Conception et construction des réseaux (CCR)

Dominique PÉNOT
directeur général adjoint

Coordination technique et expertise réseau Constance LEFÈVRE-VANACHTER coordinatrice
Coordination administrative et financière Catherine MARTEAU coordinatrice
Autorisations d'urbanisme Robin DEPRETZ instructeur
SECTEURS DES OPÉRATIONS ET TRAVAUX
SECTEUR NORD / NORD-OUEST Jérôme MAUXION responsable de secteur
Appui administratif et financier Coralie GAINARD assistante
Gestion opérations et travaux Matthieu GAUDICHAU Anthony ORHON chargés d'affaires
SECTEUR SUD-OUEST Marc BÉNÉTREAU responsable de secteur
Appui administratif et financier Eva SCHWARZ assistante
Gestion opérations et travaux Théo DUBOIS David FONTAINE Yves LE BAIL chargés d'affaires
SECTEUR CENTRE David RIGAUD responsable de secteur
Appui administratif et financier Nathalie BIDEZ assistante
Gestion opérations et travaux Christophe GOYET Marie HU MEAU Clothilde SEG AULT chargés d'affaires
Axel MILLAN apprenti chargé d'affaires
SECTEUR EST Didier BRUAUD responsable de secteur
Appui administratif et financier Karine BRIDIER assistante
Gestion opérations et travaux Sébastien MERCIER Éric POUPART Ewan ROZAY chargés d'affaires

Exploitation, données et territoire connecté (EDTC)

Yvan CHARRIER
directeur général adjoint

Coordination administrative et financière Annie BOISNEAU coordinatrice
ÉCLAIRAGE PUBLIC ET TERRITOIRE CONNECTÉ Yann GREUEZ responsable de service
Appui administratif et financier Myriam PASSETTE assistante
Contrôle qualité Poste à pourvoir technicien ne
Éclairage public Jérôme CHALU MEAU Olivier DENIAU Hélène MARTIN chargés d'affaires
Territoire connecté Maxime MROUE chef de projet
Lucas BRISSET chargé d'affaires
Arthur STÉPHANT-DU RAND apprenti territoire connecté
Territoire intelligent Angers Loire Métropole Florian CESBRON Référént TI
Basile RAMÉ chargé d'affaires
GÉOMATIQUE ET DONNÉES TERRITORIALES Cristina FARCASIU responsable de service
Appui administratif et financier Karen BERTAUD assistante
Acculturation et animation des données territoriales Olivier HANRION géomaticien
adjoint responsable de service
PCRS Thomas BARNABÉ Clémentine PERRINELLE géomaticien nes
SIG interne Mehdi DRIDI Vincent LEFRANÇOIS géomaticiens
SIG mutualisé Simon BERTHOUMIEUX Gaëtan ZANGER Poste à pourvoir géomaticiens
INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES Julien GÉRAULT responsable de service
Appui administratif et financier Karen BERTAUD assistante
Développement des IRVE Laurent BARADEAU chargé d'affaires
Exploitation et maintenance Poste à pourvoir chargé d'affaires

Stratégie énergétique territoriale et accompagnement opérationnel (SETAO)

Éric TELLIEZ
directeur général adjoint

Coordination administrative et financière Poste à pourvoir coordonateur ice
SOBRIÉTÉ, EFFICACITÉ ET AMÉLIORATION DU BÂTI PUBLIC Clément CHEPTOU responsable de service
Appui administratif et financier Nadia FRIKACH gestionnaire
Conseil en énergie Emmanuel TESSIER responsable
Mathilda GRILLE Simon GROLLEAU Mathias LECUIT Hervé PRU NAULT Delphine RENAUD Yannick SIMON conseiller es en énergie / économistes de flux
Maîtrise d'ouvrage systèmes énergétiques Pierre USUREAU responsable
Pierre CORVAISIER Valentin KNOEPFFLER chargés d'opérations
Achats d'énergie Camille CRÉTIÉNEAU chargée de projets
PLANIFICATION ET AMÉLIORATION TERRITORIALES Ewen LAGADIC responsable de service
Appui administratif et financier Anne-Laure BILLY assistante
Planification et partenariats Gaëlle LORRAUX chargée de planification
Hélène MAHARAULT chargée d'accompagnement des transitions énergétiques territoriales
Accompagnement de projets électricité et gaz renouvelables Élise CHARLEUX chargée de projets éoliens et photovoltaïques au sol
Sébastien DROCHON chargé de projets écosystèmes gaziers
Rachel GUILLOTEAU chargée de projets photovoltaïques et autoconsommation
Augustin BALLU chargé d'études photovoltaïques et autoconsommation collective
Cécile PORTIER animatrice chaleur renouvelable

Administration Générale et communication

Une année d'engagement et de transition

Cette année a été marquée par la mobilisation exceptionnelle des équipes autour de projets d'envergure : la célébration du centenaire, le projet de Village des Syndicats et la préparation du déménagement. Le pôle COR s'est pleinement investi pour préparer la transition logistique et administrative liée au changement temporaire de site. En parallèle, le centenaire a mis en lumière l'histoire, l'identité et les valeurs du Siéml tout en fédérant les agents et les services autour d'une aventure collective renforçant la cohésion interne. La structuration de la politique achat, le travail sur la prospective financière, l'élaboration du SDIS ainsi que la transition vers une nouvelle flotte de véhicules ont constitué le fil rouge de l'année, illustrant la professionnalisation des fonctions support et une nouvelle étape dans la modernisation et la sécurisation des activités.

Forte mobilisation des moyens généraux

- Préparation du déménagement dans le cadre du Village des Syndicats (cf. ci-contre) : opération de tri du matériel et archives afin de vider intégralement les locaux, transfert de nombreux contrats (entretien, contrôle des accès...), préparation des services au changement.
- Appui à la gestion logistique du centenaire (transport et sécurisation de du matériel de l'exposition).
- Délégation des besoins en location de véhicules à Mobil'Ethic, structure innovante qui allie mobilité durable et solidarité (démarche RSO).
- Audit de la flotte de véhicules – en partie en location longue durée – dans l'attente de son renouvellement : optimisation des pools de véhicules, dimensionnement des besoins, accompagnement au changement des conducteurs, préfiguration d'un outil de gestion de flotte.
- Renouvellement de la flotte automobile avec l'acquisition de 19 nouvelles voitures électriques (14 Peugeot e208, 4 Renault Mégane eTech et 1 Kia EV3).

Structuration du service achat

- Déploiement de l'outil OKAVEO, lancement du guide achats et mise en place de la nomenclature des achats.
- 37 marchés supérieurs à 25 k€ notifiés pour un montant de 84 M€ HT.

FOCUS

VERS LE VILLAGE DES SYNDICATS (VDS)

Le projet du VdS a connu une avancée majeure. En janvier, l'avant-projet sommaire a été validé, suivi de l'avant-projet définitif en juin, puis du lancement du dossier de consultation des entreprises fin octobre. Le comité technique s'est réuni à six reprises et un comité de pilotage s'est tenu afin de valider les étapes clés, indispensables à la progression de l'opération. Le projet de la Chapelle de Beuzon a enregistré une évolution significative, avec la validation de son avant-projet. Les orientations retenues pour le VdS ont eu un impact important sur la vie quotidienne du Syndicat. Il a été décidé de déménager l'ensemble des services vers un autre site (Orgemont), afin de sécuriser au maximum la réalisation du projet, mais aussi et surtout d'assurer la sécurité des agents.

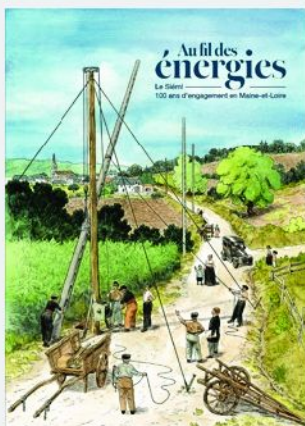
Renforcement de la stratégie informatique

- Élaboration du SDSI : analyse de l'existant et des besoins et ateliers de co-construction pour élaborer des scénarios et définir la feuille de route.
- Recrutement d'un responsable SI pour une prise de poste début 2026.

Archivage, gestion documentaire et RGPD

- Accompagnement des services pour la gestion de leurs archives en vue du déménagement et du Village des Syndicats : 50 ml de dossiers récupérés dans l'ensemble des bureaux afin d'être éliminés ou archivés.
- Poursuite de la mise en conformité au RGPD avec la réalisation d'une analyse d'impact sur la télématique embarquée de la flotte du Siéml.
- Co-crédation avec le service communication de l'exposition du centenaire : recherches archivistiques et historiques sur l'histoire de l'électricité et du Siéml de 1925 à nos jours (20 documents historiques et de nombreux objets et affiches).

Communication : une année pour fêter le centenaire du Siéml



Le centenaire du Siéml a été fêté tout au long de l'année autour de la marque « Depuis 100 ans l'énergie de la proximité ».

- Création d'une campagne visuelle sur les réseaux sociaux pour rappeler la proximité et l'engagement des agents sur le terrain (cf. page suivante).
- Édition d'une bande dessinée de 64 pages et d'un magazine hors série.
- Animation d'ateliers fédérateurs en interne sur la pause du midi pour préparer la soirée anniversaire.
- Direction artistique et conception de la scénographie de l'exposition.
- Organisation le 14 novembre d'une soirée anniversaire mémorable au Centre de congrès d'Angers : 700 convives réunis dans un esprit festif « années 20 » avec une conférence « Voyage dans le temps de 1925 à 2025 » et un espace investi par l'exposition et les nombreuses animations.

Focus sur quelques actions de communication

- Coordination du projet de vidéo sur le métier de chargée de planification.
- Renforcement des interviews dans le magazine interne trimestriel, élaboration d'un plan de communication pour faciliter l'adhésion des agents au futur déménagement.
- Inauguration de 3 chaufferies bois, une installation d'antenne LoRaWAN et usage de l'hypervision, 3 inaugurations IRVE (Cholet et Angers) dont une en collaboration avec l'Avere-France.



FOCUS

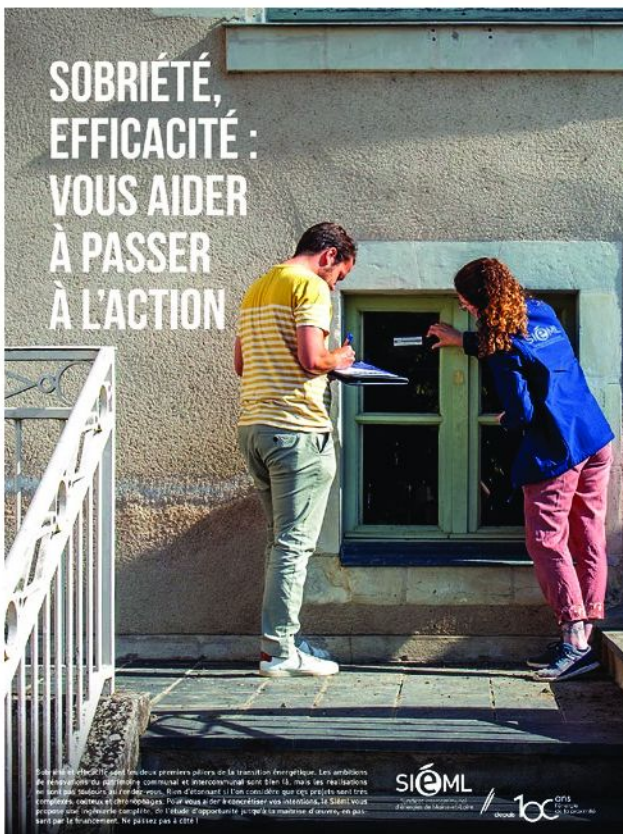
UNE COOPÉRATION REMARQUÉE POUR ACCUEILLIR LE CONGRES ANNUEL D'AMORCE !

Le Siéml, le Syndicat d'Eau de l'Anjou et le Sivert ont collaboré toute l'année pour accueillir le congrès organisé par l'association Amorce à Angers (14, 15 et 16 octobre au Centre de congrès) : coordination des adhérents Amorce en Maine-et-Loire pour alimenter le programme et organiser des visites techniques ; organisation de l'accueil des congressistes, soirée de gala aux Greniers Saint-Jean, soirée dégustation et visites touristiques.

LINKEDIN : UN RÉSEAU DYNAMIQUE

En 2025, les réseaux sociaux comptabilisent 4 347 abonnés dont plus des 3/4 sur LinkedIn, soit une hausse de plus de 10 %. Pour accompagner cette dynamique le service communication a proposé un « 1/4 d'heure info » et des ateliers suivis par 15 agents volontaires.

Le siéML, Depuis 100 ans, L'énergie de La proximité



Campagne visuelle, comprenant 8 affiches, réalisée dans le cadre des 100 ans du Siéml

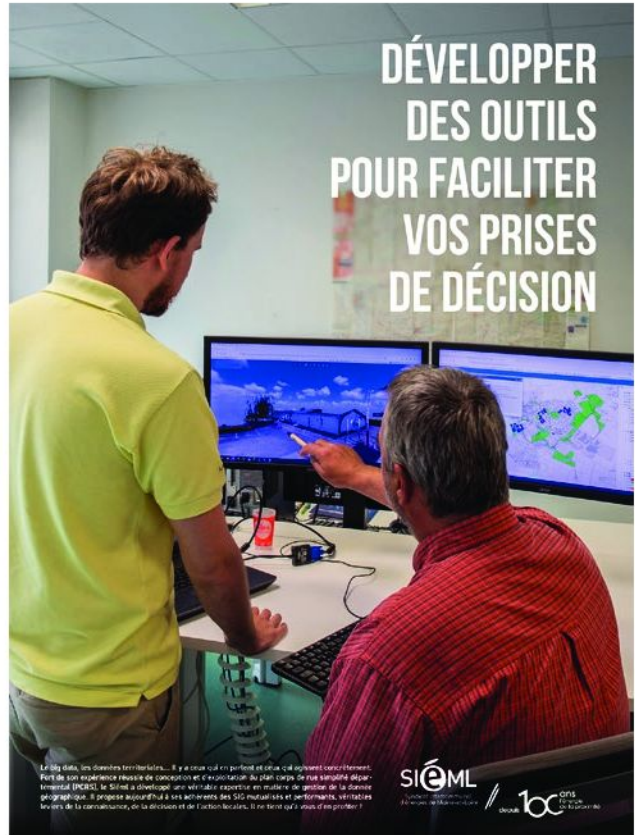
MAILLER VOTRE TERRITOIRE AVEC DES SOLUTIONS DIVERSIFIÉES ET ADAPTÉES



La diversification du transport nécessite, au-delà des solutions classiques, d'adapter les sites de placement, de proposer des circuits alternatifs. Ces derniers sont pour la plupart, définies par les réseaux de gaz et d'électricité. Fort de son expertise étendue et de sa neutralité technique, SIÉML contribue au développement durable des territoires d'habitat individuel et des infrastructures de recharge pour véhicules électriques, dans un esprit d'aménagement du territoire, de pérennité territoriale et de mix énergétique.

SIÉML
Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine-et-Loire
100 ans
de l'énergie

DÉVELOPPER DES OUTILS POUR FACILITER VOS PRISES DE DÉCISION



La data, les données territoriales... Il y a tout un monde à découvrir et à exploiter. Fort de son expérience réussie de conception et d'exploitation du plan de gestion départemental (PGD), SIÉML a développé une véritable expertise en matière de gestion de la donnée géographique. Il propose aujourd'hui à ses adhérents des SIG mutualisés et performants, véritables leviers de la connaissance, de la décision et de l'action locale. Et ne tient qu'à vous de les guider.

SIÉML
Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine-et-Loire
100 ans
de l'énergie

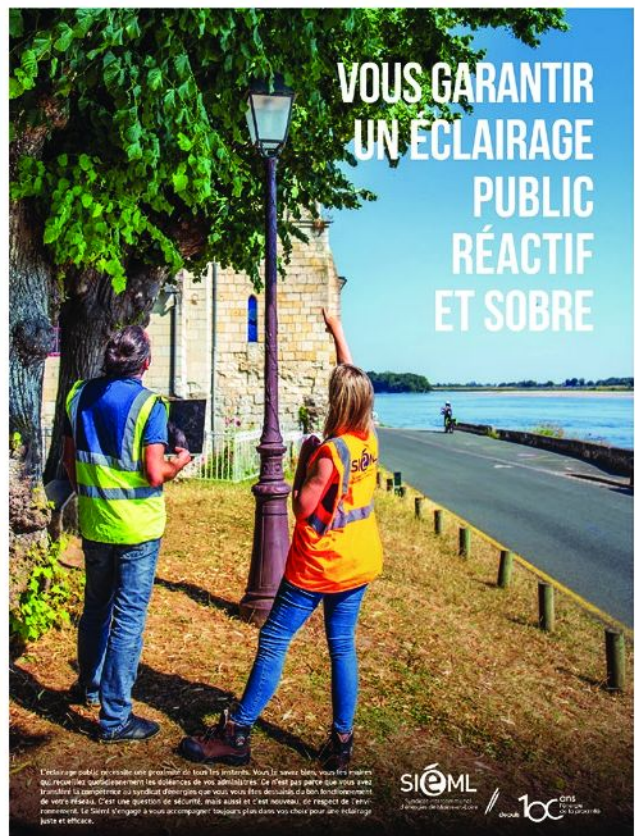
VOUS APPORTER UNE EXPERTISE OBJECTIVE ET UN ACCOMPAGNEMENT CONCRET



Purification, traitement des eaux, production d'énergie renouvelable, gestion de l'électricité et de gaz... Ces valeurs requièrent de prendre les bonnes décisions au bon moment pour ne pas rester dépendant des marchés et des grands opérateurs, et placer les territoires sur la cheminée de la résilience. Les enjeux d'approvisionnement énergétique des territoires sont très différents. SIÉML le sait et c'est pourquoi il a développé une expertise approfondie et son approche experte et concrète, celles qui sont les valeurs énergétiques.

SIÉML
Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine-et-Loire
100 ans
de l'énergie

VOUS GARANTIR UN ÉCLAIRAGE PUBLIC RÉACTIF ET SOBRE



L'éclairage public est un enjeu de premier ordre pour les territoires. Mais il ne s'agit pas seulement d'installer des luminaires, mais aussi de garantir la sécurité des usagers. SIÉML a développé une véritable expertise en matière de gestion de l'éclairage public. Il propose aujourd'hui à ses adhérents des solutions d'éclairage public réactives et sobres, véritables leviers de la connaissance, de la décision et de l'action locale. Et ne tient qu'à vous de les guider.

SIÉML
Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine-et-Loire
100 ans
de l'énergie

Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le 10/07/2026

webdelib

ID : 049-254901309-20260710-2026_DEL058-DE

Annexes

Renforcements du réseau De Distribution Publique D'électricité

Commune	Commune déléguée	Nb op.	Montant Total HT
ALLONNES		1	47,34 €
BEAUCOUZÉ		1	11 313,50 €
BEAUFORT-EN-ANJOU	GÉE	1	51 300,63 €
BEAULIEU-SUR-LAYON		2	94,68 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES		2	174 858,45 €
	GESTÉ	1	47,34 €
	JALLAIS	1	47,34 €
	JUBAUDIÈRE (LA)	1	47,34 €
	PIN-EN-MAUGES (LE)	1	39 926,08 €
BÉCON-LES-GRANITS		3	119 847,57 €
BÉGROLLES-EN-MAUGES		2	21 228,52 €
BELLEVIGNE-EN-LAYON		2	51 901,71 €
	FAVERAYE-MÂCHELLES	1	88 176,10 €
	THOUARCÉ	1	47,34 €
	FAYE-D'ANJOU	1	18 151,48 €
	CHAMP-SUR-LAYON	1	34 870,53 €
BOIS-D'ANJOU (LES)	BRION	1	95 585,69 €
BRIOLLAY		1	6 668,40 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE		1	40 658,34 €
	CHARCÉ-SAINT-ELLIER-SUR-AUBANCE	1	47,34 €
	CHEMELLIER	1	35 830,57 €
	SAINT-RÉMY-LA-VARENNE	1	47,34 €
	SAULGÉ-L'HÔPITAL	1	61 952,83 €
	VAUCHRÉTIEN	1	83 776,30 €
CHANTELOUP-LES-BOIS		1	56 228,60 €
CHAZÉ-SUR-ARGOS		1	47,34 €
CHEFFES		1	47,34 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU		1	47,34 €
	JUMELLIÈRE (LE)	1	36 882,21 €
	NEUVY-EN-MAUGES	1	47,34 €
	TOURLANDRY (LA)	1	1 741,49 €
	VALANJOU	1	2 442,02 €
CORNILLÉ-LES-CAVES		1	2 274,86 €
CORON		5	236,70 €
DENÉE		1	47,34 €
DISTRÉ		2	55 388,78 €
DOUÉ-EN-ANJOU		1	166 384,03 €
DOUÉ-EN-ANJOU	CONCOURSON-SUR-LAYON	1	47,34 €
DURTAL		1	144 931,41 €
ERDRE-EN-ANJOU		1	83 949,59 €
	BRAIN-SUR-LONGUENÉE	1	47,34 €
	VERN-D'ANJOU	1	47,34 €
ÉTRICHÉ		1	54 493,81 €
FENEU		1	24 537,24 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE		2	143 367,33 €
	CHÊNEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT	1	83 684,32 €
	GRÉZILLÉ	1	7 525,99 €
	ROSIERS-SUR-LOIRE (LES)	1	47,34 €
	SAINT-GEORGES-DES-SEPT-VOIES	1	47,34 €
GREZ-NEUVILLE		1	48 006,94 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	CHAMPIGNÉ	1	15 993,01 €
	CHERRÉ	1	33 480,60 €
INGRANDES-LE-FRESNE-SUR-LOIRE	FRESNE-SUR-LOIRE (LE)	1	45 007,38 €
LOIRE-AUTHION		2	66 958,19 €
	BOHALLE (LA)	1	47,34 €
LONGUENÉE-EN-ANJOU		2	325 151,85 €
	MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE (LA)	1	20 718,29 €
	PRUILLÉ	1	47,34 €
LYS-HAUT-LAYON		1	140 140,34 €
	CERQUEUX-SUR-PASSAVANT	1	5 605,90 €

Commune	Commune déléguée	Nb op.	Montant Total HT
MARCÉ		1	921,00 €
MAUGES-SUR-LOIRE		4	100 022,96 €
	BEAUSSE	1	3 309,25 €
	CHAPELLE-ST-FLORENT (LA)	1	47,34 €
	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL	2	94,68 €
MAULÉVRIER		1	47,34 €
MAZÉ-MILON		1	58 472,66 €
	FONTAINE-MILON	1	19 708,28 €
MÉNITRÉ (LA)		1	136 288,06 €
MIRÉ		1	47,34 €
MONTREUIL-SUR-MAINE		1	47,34 €
MONTREVAULT-SUR-ÈVRE		1	89 686,53 €
	PUISSET-DORÉ (LE)	1	41 556,06 €
	SAINT-RÉMY-EN-MAUGES	1	9 039,44 €
MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	DAUMERAY	1	47,34 €
	MORANNES	1	159 037,15 €
NUAILLÉ		1	183 394,77 €
OMBRÉE-D'ANJOU	CHAZÉ-HENRY	1	47,34 €
	POUANCÉ	1	47,34 €
	ST-MICHEL-ET-CHANVEAUX	1	60 088,10 €
	TREMBLAY	1	148 650,92 €
ORÉE-D'ANJOU		9	209 789,23 €
	CHAMPTOCEAUX	1	47,34 €
	DRAIN	1	47,34 €
	SAINT-LAURENT-DES-AUTELS	1	47,34 €
	SAINT-SAUVEUR-DE-LANDEMONT	1	47,34 €
	VARENNE (LA)	1	47,34 €
PLAINE (LA)		3	123 230,12 €
POSSONNIÈRE (LA)		3	54 158,95 €
RAIRIES (LES)		1	84 608,07 €
RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	VILLEVÊQUE	1	17 995,80 €
ROMAGNE (LA)		1	946,00 €
SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS		2	12 306,70 €
SAINT-CLÉMENT-DE-LA-PLACE		1	47,34 €
SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX		1	3 226,25 €
SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU		3	54 565,00 €
	CHÂTELAIS	1	47,34 €
	SAINT-SAUVEUR-DE-FLÉE	1	47,34 €
	FERRIÈRE-DE-FLÉE (LA)	1	47,34 €
SEICHES-SUR-LE-LOIR		5	105 105,45 €
SÈVREMOINE	LONGERON (LE)	1	39 421,58 €
	MONTFAUCON-MONTIGNÉ	1	72 078,89 €
	ROUSSAY	1	47,34 €
	SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE	1	69 716,20 €
	TORFOU	1	47,34 €
SOMLOIRE		1	127 091,80 €
SOULAINES-SUR-AUBANCE		2	46 612,37 €
TERRANJOU		2	133 248,35 €
	NOTRE-DAME-D'ALLENÇON	1	11 811,23 €
	CHAVAGNES-LES-EAUX	1	61 362,55 €
VAL-D'ERDRE-AUXENCE		2	76 488,78 €
	CORNUAILLE (LA)	1	55 231,33 €
	LOUROUX-BÉCONNAIS (LE)	1	47,34 €
	VILLEMOISAN	1	82 749,49 €
VERNOIL-LE-FOURRIER		1	47,34 €
VEZINS		3	24 453,26 €
VIVY		2	106 683,04 €
YZERNAY		1	43 075,10 €
TOTAL		159	5 150 549 €

EXTENSIONS INDIVIDUELLES DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

Commune	Commune déléguée	Nb op.	Montant Total HT
ALLONNES		2	75 213,96€
ANGRIE		3	47 579,17€
ARTANNES-SUR-THOUET		1	46 652,54€
BEAUCOUZÉ		3	97 695,65€
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	ANDREZÉ	1	47,34€
	GESTÉ	2	94,68€
	JALLAIS	1	47,34€
	POITEVINIÈRE (LA)	2	39 452,17€
BÉGROLLES-EN-MAUGES		1	9 700,08€
BELLEVIGNE-EN-LAYON	CHAMP-SUR-LAYON	1	29 851,13€
	FAVERAYE-MÂCHELLES	1	15 139,63€
	FAYE-D'ANJOU	1	15 246,76€
	RABLAY-SUR-LAYON	1	47,34€
	THOUARCÉ	2	94,68€
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX	BRÉZÉ	1	47,34€
BLAISON-SAINT-SULPICE	SAINT-SULPICE-SUR-LOIRE	1	5 405,84€
BOIS-D'ANJOU (LES)	BRION	1	47,34€
	FONTAINE-GUÉRIN (LA)	3	142,02€
BRAIN-SUR-ALLONNES		1	3 985,93€
BRIOLLAY		1	29 405,68€
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	ALLEUDS (LES)	2	11 283,87€
	LUIGNÉ	1	47,34€
	SAINT-SATURNIN-SUR-LOIRE	1	17 226,10€
	VAUCHARÉTIEN	1	9 918,78€
CERNUSSON		1	10 345,87€
CHALLAIN-LA-POThERIE		2	537,14€
CHAZÉ-SUR-ARGOS		1	8 388,92€
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	CHAPELLE-ROUSSELIN (LA)	1	47,34€
	JUMELLIÈRE (LA)	1	47,34€
	NEUVY-EN-MAUGES	1	17 654,16€
	SAINT-LÉZIN	2	11 003,70€
	SAINTE-CHRISTINE	1	17 712,65€
	SALLE-DE-VIHIERS (LA)	2	16 117,83€
CORNILLÉ-LES-CAVES		2	27 034,13€
COUDRAY-MACOUARD		2	44 398,60€
COURLÉON		1	17 183,70€
DENÉE		1	21 048,99€
DISTRÉ		2	63 001,16€
DOUÉ-EN-ANJOU	VERCHERS-SUR-LAYON	1	47,34€
DURTAL		2	8 691,28€
ERDRE-EN-ANJOU	POUËZE (LA)	2	16 777,90€
	VERN-D'ANJOU	3	112 130,46€
ÉTRICHÉ		2	65 190,17€
FENEU		1	23 869,43€
GENNES-VAL-DE-LOIRE	CHÊNEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT	2	16 154,52€
	THOUREIL (LE)	1	27 020,56€
GREZ-NEUVILLE		1	8 822,46€
HAUTS-D'ANJOU (LES)	CONTIGNÉ	1	482,93€
INGRANDES-LE-FRESNE-SUR-LOIRE	INGRANDES-SUR-LOIRE	1	490,67€
JAILLE-YVON		1	47,34€
LOIRE-AUTHION	BAUNÉ	1	29 240,33€
	SAINT-MATHURIN-SUR-LOIRE	1	1 810,34€
LONGUENÉE-EN-ANJOU	MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE (LA)	1	75 789,33€
LOURESSE-ROCHEMENIER		1	47,34€
MARCÉ		1	20 770,50€
MAUGES-SUR-LOIRE		1	22 565,49€
	BOTZ-EN-MAUGES	2	28 409,90€

Commune	Commune déléguée	Nb op.	Montant Total HT
MAUGES-SUR-LOIRE	BOURGNEUF-EN-MAUGES	1	47,34€
	MARILLAIS (LE)	1	47,34€
	POMMERAYE (LA)	1	47,34€
	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL	1	47,34€
MÉNITRÉ (LA)		1	15 611,86€
MONTREUIL-JUIGNÉ		1	19 150,04€
MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	BOISSIÈRE-SUR-ÈVRE (LA)	1	10 104,85€
	CHAUDRON-EN-MAUGES	1	47,34€
	CHAUSSAIRE (LA)	1	47,34€
	FIEF-SAUVIN (LE)	1	16 389,54€
	PUISSET-DORÉ (LE)	2	3 061,08€
	SAINT-RÉMY-EN-MAUGES	4	31 344,29€
	SALLE-ET-CHAPELLE-AUBRY (LE)	2	9 931,79€
MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	DAUMERAY	1	3 985,93€
	MORANNES	2	12 265,75€
MÛRS-ÉRIGNÉ		1	47,34€
NEUILLÉ		2	41 059,91€
NOYANT-VILLAGES	AUVERSE	1	19 034,76€
	BREIL	1	16 351,93€
	GENNETEIL	1	106 394,33€
OMBRÉE-D'ANJOU	CHAPELLE-HULLIN (LA)	1	47,34€
	CHAZÉ-HENRY	1	23 187,12€
	POUANCÉ	1	17 127,69€
ORÉE-D'ANJOU	BOUZILLÉ	1	28 787,36€
	CHAMPTOCEAUX	1	47,34€
	LANDEMONT	1	8 047,56€
	LIRÉ	2	94,68€
	SAINT-CHRISTOPHE-LA-COUPERIE	1	11 331,06€
	SAINT-LAURENT-DES-AUTELS	2	17 580,67€
	VARENNE (LA)	2	13 651,83€
PLAINE (LA)		3	38 926,01€
POSSONNIÈRE (LA)		4	74 865,72€
PUY-NOTRE-DAME		1	47,34€
RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	VILLEVÊQUE	1	5 413,49€
ROCHEFORT-SUR-LOIRE		1	47,34€
ROMAGNE (LA)		1	47,34€
SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS		2	7 698,50€
SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE		1	11 852,17€
SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS		1	9 526,11€
SAINT-LÉGER-DE-LINIÈRES	SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES	1	25 454,52€
	SAINT-LÉGER-DES-BOIS	2	23 339,78€
SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX		1	47,34€
SAVENNIÈRES		1	17 373,25€
SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	FERRIÈRE-DE-FLÉE (LA)	1	47,34€
	LOUVAINES	2	538,01€
	NOYANT-LA-GRAVOYÈRE	1	47,34€
	SAINT-MARTIN-DU-BOIS	1	490,67€
SEICHES-SUR-LE-LOIR		3	63 501,77€
SÈVREMOINE	MONTFAUCON-MONTIGNÉ	1	20 912,04€
	RENAUDIÈRE (LA)	1	47,34€
	ROUSSAY	1	33 388,89€
	SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE	1	7 805,85€
	SAINT-GERMAIN-SUR-MOINE	3	75 581,68€
SOMLOIRE		2	173 806,58€
SOULAIRE-ET-BOURG		1	22 227,39€
TERRANJOU	CHAVAGNES-LES-EAUX	1	979,41€
	MARTIGNÉ-BRIAND	1	20 303,74€

Commune	Commune déléguée	Nb op.	Montant Total HT
TERRANJOU	NOTRE-DAME-D'ALLENÇON	1	47,34€
THORIGNÉ-D'ANJOU		1	47,34€
TOUTLEMONDE		1	47,34€
VAL-DU-LAYON	SAINT-LAMBERT-DU-LATTAY	1	83 133,20€
VAL-D'ERDRE-AUXENCE	VILLEMORISAN	1	47,34€
VARENNES-SUR- LOIRE		3	90 689,18€

Commune	Commune déléguée	Nb op.	Montant Total HT
VAUDELNAY		1	11 022,40€
VEZINS		1	11 553,71€
VIVY		4	5 593,36€
YZERNAY		1	3 692,39€
TOTAL		176	2 591 363€

EXTENSIONS COLLECTIVES DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

Commune	Commune déléguée	Nb op.	Montant Total HT
ARTANNES-SUR-THOUET		1	14 895,62€
BEAUCOUZÉ		2	37 074,33€
BEAUFORT-EN-ANJOU	BEAUFORT-EN-VALLÉE	2	7 315,20€
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	BEAUPRÉAU	1	47,34€
	GESTÉ	2	11 832,85€
	JALLAIS	1	19 206,19€
	SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES	1	28 935,65€
BÉCON-LES-GRANITS		1	10 546,16€
BELLEVIGNE-EN-LAYON	FAVERAYE-MÂCHELLES	1	47,34€
BOIS-D'ANJOU (LES)	FONTAINE-GUÉRIN	2	76 203,37€
BOUCHEMAINE		1	163 100,23€
BRIOLLAY		1	171 118,88€
BRISAC-LOIRE-AUBANCE	VAUCHRÉTIEN	1	204 603,31€
CANTENAY-ÉPINARD		2	94,68€
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	CHEMILLÉ	1	1 171,92€
	JUMELLIÈRE (LA)	1	129 365,90€
	MELAY	3	157 221,86€
	TOURLANDRY (LA)	1	47,34€
CLÉRÉ-SUR-LAYON		1	15 887,30€
CORZÉ		1	47,34€
DENÉE		1	47,34€
DISTRÉ		3	51 966,21€
DOUÉ-EN-ANJOU	DOUÉ-LA-FONTAINE	3	142,02€
ÉCOUFLANT		3	107 423,42€
ÉCUILLÉ		1	47,34€
ERDRE-EN-ANJOU	BRAIN-SUR-LONGUENÉE	1	111 985,13€
ÉTRICHÉ		1	27 400,18€
FENEU		1	109 390,92€
GARENNES-SUR-LOIRE (LES)	JUIGNÉ-SUR-LOIRE	2	94,68€
	SAINT-JEAN-DES-MAUVRETS	1	47,34€
GENNES-VAL-DE-LOIRE	ROSIERS-SUR-LOIRE (LES)	1	8865,18€
GREZ-NEUVILLE		3	421 180,00€
HAUTS-D'ANJOU (LES)	CHÂTEAUNEUF-SUR-SARTHE	3	75 107,43€
	MARIGNÉ	1	40 281,41€
HUILLÉ-LÉZIGNÉ		1	20 535,92€
INGRANDES-LE-FRESNE-SUR-LOIRE	FRESNE-SUR-LOIRE (LE)	1	46 497,18€
LION-D'ANGERS (LE)	ANDIGNÉ	1	18 408,79€
	LION-D'ANGERS (LE)	1	17 819,72€
LOIRE-AUTHION	ANDARD	2	74 99,39€
	BRAIN-SUR-L'AUTHION	2	16 626,03€
LOIRE-AUTHION	CORNÉ	1	47,34€
LONGUÉ-JUMELLES		2	94,68€
LONGUENÉE-EN-ANJOU	MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE (LA)	2	46 721,42€
	PRUILLÉ	1	92 456,63€
LYS-HAUT-LAYON	TIGNÉ	1	17 223,69€
	VOIDE (LE)	1	19 187,33€
MAUGES-SUR-LOIRE	BEAUSSE	2	17 545,71€

Commune	Commune déléguée	Nb op.	Montant Total HT
MAUGES-SUR-LOIRE	CHAPELLE-ST-FLORENT (LA)	1	19 413,38€
	MESNIL-EN-VALLÉE (LE)	1	15 401,74€
	POMMERAYE (LA)	2	121 059,26€
	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL	2	72 267,75€
MAY-SUR-ÈVRE (LE)		1	47,34€
MAZÉ-MILON	MAZÉ	1	9 278,50€
MÉNITRÉ (LA)		1	22 969,79€
MONTREUIL-JUIGNÉ		3	33 599,12€
MONTREUIL-SUR-LOIR		1	47,34€
MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	FUILLET (LE)	1	47,34€
	SAINT-PIERRE-MONTLIMART	2	26 491,52€
	SAINT-RÉMY-EN-MAUGES	1	66 856,50€
MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	MORANNES	1	64 388,87€
MOULIERNE		1	27 414,60€
MÛRS-ÉRIGNÉ		4	50 137,72€
OMBRÉE-D'ANJOU	POUANCÉ	1	12 964,04€
ORÉE-D'ANJOU	CHAMPTOCEAUX	1	80 208,52€
	LIRÉ	2	93 052,16€
PLAINE (LA)		1	47,34€
POSSONNIÈRE (LA)		3	70 617,87€
RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	SOUCELLES	2	70 738,07€
SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU		2	111 435,69€
SAINT-CHRISTOPHE-DU-BOIS		1	22 512,35€
SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE		1	47,34€
SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS		1	20 635,32€
SAINT-LAMBERT-LA-POThERIE		3	69 43,24€
SAINT-MELAINE-SUR-AUBANCE		1	47,34€
SAINT-PHILBERT-DU-PEUPLE		2	22 776,07€
SAVENNIÈRES		1	47,34€
SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	CHAPELLE-SUR-ODON (LA)	1	27 432,67€
	HÔTELLERIE-DE-FLÉE	1	47,34€
	SAINT-MARTIN-DU-BOIS	1	55 397,47€
	SEGRÉ	1	3 331,21€
SÉGUINIÈRE (LA)		2	96 775,87€
SEICHES-SUR-LE-LOIR		1	8 913,72€
SÈVREMOINE	SAINT-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE	2	28 859,14€
	SAINT-MACAIRE-EN-MAUGES	2	6 850,54€
	TILLIÈRES	1	15 733,39€
	TORFOU	1	47,34€
SOULAIRE-ET-BOURG		1	7 139,64€
TERRANJOU	MARTIGNÉ-BRIAND	1	22 235,52€
	NOTRE-DAME-D'ALLENÇON	1	47,34€
TIERCÉ		1	13 862,72€
VAL-D'ERDRE-AUXENCE	LOURoux-BÉCONNAIS (LE)	1	4 841,26€
VARRAINS		3	142,02€
VERNANTES		1	47,34€
VIVY		2	163 380,03€
TOTAL		139	3 228 971€

EXTENSIONS DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Commune	Commune déléguée	Nb op.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb op.	Montant Total HT
ANGERS		6	131 756,85 €	LONGUENÉE-EN-ANJOU	MEIGNANNE (LA)	1	15 288,18 €
AVRILLÉ		3	62 471,47 €		MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE (LA)	1	4 504,73 €
BAUGÉ-EN-ANJOU	BAUGÉ	5	58 355,52 €		PLESSIS-MACÉ (LE)	1	12 279,26 €
BEAUCOUZÉ		1	26 002,88 €		PRUILLÉ	1	15 273,36 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	BEAUPRÉAU	1	308 341,93 €	LYS-HAUT-LAYON	VIHIERS	1	50 714,87 €
	CHAPELLE-DU-GENÊT (LA)	1	18 319,40 €		VOIDE (LE)	1	9 044,09 €
	GESTÉ	1	116,38 €	MARCÉ		2	16 846,40 €
	JALLAIS	3	10 893,93 €	MAUGES-SUR-LOIRE	BEAUSSE	1	1 729,72 €
	POITEVINIÈRE (LA)	1	11 767,57 €		CHAPELLE-ST-FLORENT (LA)	1	2 355,50 €
	SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES	1	16 317,67 €		POMMERAYE (LA)	2	228 288,60 €
	VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE	1	7 028,93 €		SAINT-FLORENT-LE-VIEIL	2	55 364,89 €
BÉCON-LES-GRANITS		2	36 317,51 €	MAY-SUR-ÈVRE		1	2 879,90 €
BELLEVIGNE-EN-LAYON		1	4 264,62 €	MAZÉ-MILON	MAZÉ	2	50 740,09 €
	FAVERAYE-MÂCHELLES	1	1 842,86 €	MAZIÈRES-EN-MAUGES		1	72 377,89 €
	FAYE-D'ANJOU	1	177 150,66 €	MÉNITRÉ (LA)		2	49 290,83 €
	THOUARCÉ	1	2 806,36 €	MIRÉ		1	138,55 €
BLAISON-SAINT-SULPICE	SAINT-SULPICE-SUR-LOIRE	1	29 065,24 €	MONTREUIL-BELLAY		4	31 614,12 €
BOIS-D'ANJOU (LES)	FONTAINE-GUÉRIN	2	33 004,51 €	MONTREUIL-JUIGNÉ		4	52 138,87 €
BOUCHEMAINE		2	60 316,98 €	MONTREUIL-SUR-MAINE		1	11 967,53 €
BRIOLLAY		1	7 516,97 €	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	CHAUSSAIRE (LA)	1	76 783,21 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	BRISSAC-QUINCÉ	2	63 859,47 €		FUILET (LE)	1	116,38 €
	VAUCHRÉTIN	2	13 854,45 €		PUISSET-DORÉ	1	116,38 €
CANTENAY-ÉPINARD		1	27 649,58 €		SAINT-PIERRE-MONTLIMART	3	73 684,97 €
CHALONNES-SUR-LOIRE		1	716,28 €		SAINT-QUENTIN-EN-MAUGES	1	5 171,12 €
CHAMPTOCÉ-SUR-LOIRE		2	51 731,86 €		SAINT-RÉMY-EN-MAUGES	2	15 567,77 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	CHEMILLÉ	3	70 632,60 €		SALLE-ET-CHAPELLE-AUBRY (LA)	2	3 633,11 €
	SAINT-LÉZIN	1	18 009,39 €	MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	MORANNES	1	4 780,86 €
	TOURLANDRY (LA)	1	5 257,70 €	MOULIHERNE		1	5 553,03 €
	VALANJOU	1	116,38 €	MOZÉ-SUR-LOUET		1	125,31 €
CLÉRÉ-SUR-LAYON		1	3 909,39 €	MÛRS-ÉRIGNÉ		1	2 898,49 €
CORON		1	14 585,80 €	NEUILLÉ		1	18 408,93 €
CORZÉ		1	7 444,21 €	NOYANT-VILLAGES	NOYANT	1	19 232,89 €
DENÉE		1	10 699,87 €	NUAILLÉ		1	20 747,92 €
DISTRÉ		3	38 157,03 €	OMBRÉE-D'ANJOU	COMBRÉE	1	2 035,00 €
DOUÉ-EN-ANJOU	CONCOURSON-SUR-LAYON	1	2 086,42 €	ORÉE-D'ANJOU	CHAMPTOCEAUX	1	7 822,90 €
	DOUÉ-LA-FONTAINE	2	99 608,22 €		SAINT-LAURENT-DES-AUTELS	2	3 549,66 €
DURTAL		3	79 308,81 €	PLAINE (LA)		4	5 469,00 €
ÉCOUFLANT		3	148 628,64 €	PLESSIS-GRAMMOIRE (LE)		1	1 324,71 €
ERDRE-EN-ANJOU	BRAIN-SUR-LONGUENÉE	1	11 247,43 €	PONTS-DE-CÉ (LES)		1	5 039,19 €
	VERN-D'ANJOU	2	12 867,51 €	POSSONNIÈRE (LA)		1	4 451,87 €
ÉTRICHÉ		1	5 244,52 €	RAIRIES (LES)		1	34 839,54 €
FENEU		2	13 324,83 €	RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	SOUCELLES	4	44 901,77 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	CHÊNEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT	1	37 085,46 €	ROMAGNE (LA)		2	20 998,41 €
GREZ-NEUVILLE		2	254,93 €	SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU		2	2 396,08 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	CHÂTEAUNEUF-SUR-SARTHE	3	21 539,89 €	SAINT-CLÉMENT-DE-LA-PLACE		1	23 493,84 €
	MARIGNÉ	1	2 301,95 €	SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE		1	24 917,54 €
	QUERRÉ	1	31 095,09 €	SAINT-JEAN-DE-LA-CROIX		1	637,83 €
HUILLÉ-LÉZIGNÉ		1	9 379,45 €	SAINT-LAMBERT-LA-POThERIE		3	191 782,64 €
INGRANDES-LE-FRESNE-SUR-LOIRE	INGRANDES-SUR-LOIRE	1	32 266,70 €	SAINT-LÉGER-DE-LINIÈRES	SAINT-LÉGER-DES-BOIS	1	70 012,91 €
JARZÉ-VILLAGES	BEAUVAU	1	468,97 €	SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET		1	2 562,07 €
LION-D'ANGERS (LE)	ANDIGNÉ	1	2 410,92 €	SAINT-MELAINE-SUR-AUBANCE		1	138,55 €
	LION-D'ANGERS (LE)	3	37 781,78 €	SAINT-PHILBERT-DU-PEUPLE		1	13 161,22 €
LOIRE-AUTHION	ANDARD	1	3 899,25 €	SAINTÉ-GEMMES-SUR-LOIRE		4	45 597,48 €
	BAUNÉ	1	3 867,24 €	SAVENNIÈRES		2	30 154,85 €
	BOHALLE (LA)	1	3 203,30 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	AVIRÉ	1	22 486,95 €
	BRAIN-SUR-L'AUTHION	1	556,31 €		SAINT-MARTIN-DU-BOIS	2	18 991,44 €
	DAGUENIÈRE (LA)	1	25 554,34 €	SÉGUINIÈRE (LA)		3	102 816,95 €
	SAINT-MATHURIN-SUR-LOIRE	1	10 541,16 €	SEICHES-SUR-LE LOIR		1	15 089,73 €

Commune	Commune déléguée	Nb op.	Montant Total HT
SÈVREMOINE	LONGERON (LE)	1	2 659,29 €
	MONTFAUCON-MONTIGNÉ	1	6 277,25 €
	SAINT-GERMAIN-SUR-MOINE	1	3 158,04 €
	SAINT-MACAIRE-EN-MAUGES	1	18 942,73 €
SOULAIRE-ET-BOURG		1	116,38 €
TERRANJOU	CHAVAGNES-LES-EAUX	1	5 074,18 €
	MARTIGNÉ-BRIAND	2	2 885,89 €
THORIGNÉ-D'ANJOU		1	2 834,25 €
TIERCÉ		2	18 275,61 €

Commune	Commune déléguée	Nb op.	Montant Total HT
VAL-D'ERDRE-AUXENCE	CORNUAILLE (LA)	1	26 942,55 €
	LOUROUX-BÉCONNAIS (LE)	3	5 915,33 €
VAUDELNAY		1	13 500,65 €
VERNOIL-LE-FOURRIER		1	116,38 €
VERRIÈRES-EN-ANJOU	PELLOUAILLES-LES-VIGNES	2	19 240,92 €
	SAINT-SYLVAIN-D'ANJOU	2	2 724,85 €
VIVY		3	34 085,34 €
TOTAL		208	371 189,4 €

Effacement Des Réseaux De Distribution Publique, D'Éclairage Public Et De Télécom

Commune	Commune déléguée	Nb op.	Montant Total HT
ANGERS		9	1 017 427,30 €
ARTANNES-SUR-THOUET		1	178 654,34 €
AVRILLÉ		2	436 727,45 €
BAUGÉ-EN-ANJOU	BAUGÉ	2	280,10 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	BEAUPRÉAU	2	367 503,67 €
	CHAPELLE-DU-GENÊT (LA)	1	163,72 €
	PIN-EN-MAUGES (LE)	2	92 951,25 €
	SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES	1	81 127,47 €
BELLEVIGNE-EN-LAYON	FAVERAYE-MÂCHELLES	1	185,89 €
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX	BRÉZÉ	1	138 326,90 €
BLAISON-SAINT-SULPICE	SAINT-SULPICE-SUR-LOIRE	1	32 464,96 €
BOUCHEMAINE		3	110 715,33 €
BRAIN-SUR-ALLONNES		1	47,34 €
BRIOLLAY		1	47,34 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	VAUCHRÉTIEN	1	55 315,77 €
CANTENAY-ÉPINARD		1	172 501,38 €
CHALONNES-SUR-LOIRE		1	59 329,30 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	CHAPELLE-ROUSSELIN (LA)	1	47,34 €
	CHEMILLÉ	2	383 880,35 €
	COSSÉ-D'ANJOU	1	219 935,87 €
	SALLE-DE-VIHIER (LA)	1	94 409,06 €
CHOLET		3	142,02 €
CORON		3	212 150,84 €
COUDRAY-MACOUARD		1	163,72 €
DURTAL		7	327 860,13 €
ÉCOUFLANT		1	69 910,41 €
ÉCUILLÉ		1	2 095,42 €
ERDRE-EN-ANJOU	POUËZE (LA)	1	47,34 €
ÉTRICHÉ		1	276 407,98 €
FONTEVRAUD-L'ABBAYE		1	123 236,72 €
GARENNES-SUR-LOIRE (LES)	JUIGNÉ-SUR-LOIRE	1	47,34 €
	SAINT-JEAN-DES-MAUVRETS	2	211,06 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	CHÊNEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT	1	52 848,34 €
GREZ-NEUVILLE		1	19 370,77 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	CHAMPIGNÉ	1	155 105,52 €
LION-D'ANGERS (LE)	ANDIGNÉ	1	238 598,61 €
LOIRE-AUTHION	BRAIN-SUR-L'AUTHION	2	94,68 €

Commune	Commune déléguée	Nb op.	Montant Total HT
LOIRE-AUTHION	DAGUENIÈRE (LA)	1	96 373,74 €
LONGUENÉE-EN-ANJOU	PRUILLÉ	1	20 810,72 €
MAUGES-SUR-LOIRE	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL	2	32 89,41 €
MAULÉVRIER		1	163,72 €
MAZÉ-MILON	MAZÉ	1	845,05 €
MAZIÈRES-EN-MAUGES		1	187 193,03 €
MÉNITRÉ (LA)		1	46 728,54 €
MONTILLIERS		1	181,71 €
MONTREUIL-JUIGNÉ		3	11 571,41 €
MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	PUISSET-DORÉ (LE)	1	1 809,33 €
MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	DAUMERAY	1	47,34 €
NOYANT-VILLAGES	NOYANT	5	424 959,97 €
ORÉE-D'ANJOU	SAINT-CRISTOPHE-LA-COUPERIE	2	94,68 €
PONTS-DE-CÉ (LES)		3	60 726,22 €
RAIRIES (LES)		1	31 864,57 €
ROU-MARSON		1	163,72 €
SAINT-CLÉMENT-DES-LEVÉES		1	199 594,53 €
SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE		3	16 7029,81 €
SARRIGNÉ		1	47,34 €
SAUMUR		1	170,97 €
SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	FERRIÈRE-DE-FLÉE (LA)	1	1 763,00 €
	SEGRÉ	1	47,34 €
SÉGUINIÈRE (LA)		2	505 769,56 €
SEICHES-SUR-LE LOIR		2	85 129,00 €
SÈVREMOINE	SAINT-GERMAIN-SUR-MOINE	1	82 142,66 €
	SAINT-MACAIRE-EN-MAUGES	3	208 740,90 €
	TILLIÈRES	1	1 746,88 €
TERRANJOU	CHAVAGNES-LES-EAUX	1	162 895,00 €
	MARTIGNÉ-BRIAND	1	1 770,59 €
TUFFALUN	AMBILLOU-CHÂTEAU	2	94,68 €
VERNOIL-LE-FOURRIER		2	73 545,77 €
VERRIÈRES-EN-ANJOU	PELLOUAILLES-LES-VIGNES	1	163,72 €
	SAINT-SYLVAIN-D'ANJOU	1	37 998,82 €
VIVY		2	74 257,37 €
TOTAL		117	741 006,4 €

sécurisation du réseau De Distribution Publique D'Électricité

Commune	Commune déléguée	Nb op.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb op.	Montant Total HT
ANGRIE		2	94,68€	MIRÉ		1	47,34€
BEAULIEU-SUR-LAYON		2	94,68€	MONTREUIL-SUR-MAINE		1	22 558,70€
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	ANDREZÉ	1	12 935,04€	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	CHAUDRON-EN-MAUGES	2	143 818,31€
	GESTÉ	1	47,34€		FIEF-SAUVIN (LE)	1	47,34€
	JALLAIS	2	50 992,07€		PUISSET-DORÉ (LE)	1	47,34€
	SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES	1	47,34€	MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	DAUMERAY	1	14 861,65€
BELLEVIGNE-EN-LAYON	CHAMP-SUR-LAYON	1	47,34€	MOZÉ-SUR-LOUET		3	21 431,80€
	FAYE-D'ANJOU	2	50 183,38€	NEUILLÉ		1	70 903,29€
	THOUARCÉ	3	79 008,09€	NOYANT-VILLAGES	BROC	2	107 199,44€
BLAISON-SAINTE-SULPICE	BLAISON-GOHIER	1	28 837,81€		CHALONNES-SUR-LE-LUDE	1	55 611,45€
	SAINT-SULPICE-SUR-LOIRE	1	128 555,23€		CHIGNÉ	1	47,34€
BOIS-D'ANJOU (LES)	BRION	1	47,34€		GENNETEIL	1	12 304,33€
	SAINT-GEORGES-DU-BOIS	1	26 000,58€		LASSE	1	47,34€
BRIOLLAY		2	116 611,27€		NOYANT	1	101 537,04€
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	CHARCÉ-SAINT-ELLIER-SUR-AUBANCE	1	3 586,86€		PARÇAY-LES-PINS	1	57 767,02€
	CHEMELLIER	1	47,34€	NUAILLÉ		1	47,34€
	SAINT-RÉMY-LA-VARENNE	2	131 279,75€	OMBRÉE-D'ANJOU	CHAZÉ-HENRY	1	42 691,42€
	SAULGÉ-L'HÔPITAL	1	71 621,48€		COMBRÉE	1	1 744,73€
	VAUCHRÉTIN	2	41 154,17€		GRUGÉ-L'HOPITAL	1	47,34€
CARBAY		2	15 840,69€		SAINT-MICHEL-ET-CHANVEAUX	1	56 967,86€
CERQUEUX (LES)		1	63 849,76€		TREMBLAY (LE)	1	39 445,72€
CHANTELOUP-LES-BOIS		2	27 242,69€		VERGONNES	2	94,68€
CHAZÉ-SUR-ARGOS		1	47,34€	ORÉE-D'ANJOU	DRAIN	1	34 670,14€
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	CHANZEAUX	1	52 977,06€		LANDEMONT	1	47,34€
	SAINT-LÉZIN	1	76 560,69€		LIRÉ	1	47,34€
	SALLE-DE-VIHIER (LA)	2	20 012,53€		SAINT-SAUVEUR-DE-LANDEMONT	1	47,34€
	VALANJOU	1	47,34€	ORÉE-D'ANJOU	VARENNE (LA)	1	62 610,48€
CHENILLÉ-CHAMPTEUSSÉ	CHAMPTEUSSÉ-SUR-BACONNE	1	47,34€	POSSONNIÈRE (LA)		1	47,34€
DENÉE		1	64 313,61€	PUY-NOTRE-DAME (LE)		1	39 252,97€
DURTAL		3	62 970,76€	RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	SOUCELLES	2	35 475,87€
ÉCUILLÉ		1	12 241,81€		VILLEVÊQUE	3	57 071,58€
ERDRE-EN-ANJOU	POUËZE (LA)	1	47,34€	ROMAGNE (LA)		1	19472,77
FENEU		1	47,34€	SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS		1	12 182,65€
FONTEVRAUD-L'ABBAYE		1	47,34€	SAINT-CLÉMENT-DE-LA-PLACE		2	9 425,14€
GENNES-VAL-DE-LOIRE	CHÊNEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT	4	204 233,09€	SAINT-LÉGER-DE-LINIÈRES	SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES	1	47,34€
	GENNES	2	38 619,12€	SAINT-MARTIN-DU-FOUILLLOUX		1	3 289,50€
	SAINT-GEORGES-DES-SEPT-VOIES	1	138 179,84€	SAINT-PHILBERT-DU-PEUPLE		1	245 397,20€
HAUTS-D'ANJOU (LES)	CONTIGNÉ	1	38 222,94€	SCEAUX-D'ANJOU		2	169 366,47€
	MARIGNÉ	1	47,34€	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	FERRIÈRE-DE-FLÉE (LA)	1	47,34€
INGRANDES-LE-FRESNE-SUR-LOIRE	INGRANDES-SUR-LOIRE	1	655,75€		NYOISEAU	1	47,34€
JARZÉ-VILLAGES	BEAUVAU	2	23 172,56€	SEICHES-SUR-LE-LOIR		2	79 507,04€
	JARZÉ	1	8 371,35€	SÈVREMOINE	LONGERON (LE)	1	89 329,07€
LOIRÉ		1	113 919,50€		RENAUDIÈRE (LA)	1	47,34€
LOIRE-AUTHION	BOHALLE (LA)	1	47,34€		SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE	1	47,34€
	DAGUENIÈRE (LA)	1	21 965,10€	SOMLOIRE		1	47,34€
	SAINT-MATHURIN-SUR-LOIRE	3	37 191,99€	SOULAINES-SUR-AUBANCE		1	47,34€
LONGUENÉE-EN-ANJOU	PLESSIS-MACÉ (LE)	1	47,34€	SOULAIRE-ET-BOURG		1	47,34€
	PRUILLÉ	1	24 209,51€	TERRANJOU	NOTRE-DAME-D'ALLENÇON	1	47,34€
LYS-HAUT-LAYON	NUEIL-SUR-LAYON	2	77 064,81€	TUFFALUN	AMBILLOU-CHÂTEAU	1	47,34€
	TIGNÉ	1	47,34€		LOUERRE	1	47,34€
MAUGES-SUR-LOIRE	BEAUSSE	1	24 082,42€	ULMES (LES)		1	47,34€
	CHAPELLE-ST-FLORENT (LA)	1	133 224,35€	VAL-D'ERDRE-AUXENCE	CORNUAILLE (LA)	2	60 118,36€
	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE	3	142,02€	VAL-DU-LAYON	SAINT-AUBIN-DE-LUIGNÉ	1	47,34€
	SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY	1	25 549,85€	VARRAINS		1	47,34€
MAZÉ-MILON	FONTAINE-MILON	1	35 417,77€	VAUDELNAY		2	165 400,25€
MÉNITRÉ (LA)		2	207 545,32€	VERNANTES		2	94,68€
				VEZINS		1	3 226,25€
				TOTAL		152	4 125 453 €

Rénovation du réseau D'éclairage public

Commune	Commune déléguée	Nb op.	Montant Total HT
ALLONNES		3	189 549,59 €
ANGRIE		1	22 912,06 €
BAUGÉ-EN-ANJOU		1	59 530,90 €
BEAUFORT-EN-ANJOU	BEAUFORT-EN-VALLÉE	1	33 235,19 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	BEAUPRÉAU	2	133 384,56 €
	GESTÉ	1	27 824,88 €
	PIN-EN-MAUGES (LE)	1	30 343,67 €
BÉCON-LES-GRANITS		1	34 641,69 €
BELLEVIGNE-EN-LAYON	THOUARCÉ	1	27 544,68 €
BLAISON-SAINT-SULPICE	BLAISON-GOHIER	1	20 813,66 €
CANDÉ		1	103 454,61 €
CHALONNES-SUR-LOIRE		1	88 700,62 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	CHAPELLE-ROUSSELIN (LA)	1	4 467,75 €
	CHEMILLÉ	1	150 173,71 €
CHOLET		1	216 008,53 €
CORON		1	4 496,33 €
DISTRÉ		2	95 425,36 €
DOUÉ-EN-ANJOU	DOUÉ-LA-FONTAINE	3	181 962,88 €
DURTAL		1	29 759,57 €
GARENNES-SUR-LOIRE (LES)		1	31 478,84 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE		1	76 386,34 €
	GENNES	1	13 131,78 €
INGRANDES-LE-FRESNE-SUR-LOIRE	FRESNE-SUR-LOIRE (LE)	1	46 373,87 €
	INGRANDES-SUR-LOIRE	1	33 504,96 €
LION-D'ANGERS (LE)		1	26 876,15 €
	LION-D'ANGERS (LE)	1	29 711,30 €
LONGUÉ-JUMELLES		1	62 334,26 €
LYS-HAUT-LAYON	VIHIERS	1	72 868,08 €
MAUGES-SUR-LOIRE		1	27 631,48 €

Commune	Commune déléguée	Nb op.	Montant Total HT
MAULÉVRIER		1	5 055,32 €
MAZÉ-MILON	MAZÉ	1	12 501,88 €
MAZIÈRES-EN-MAUGES		1	37 253,42 €
MONTREVAULT-SUR-ÈVRE		1	54 684,40 €
NOYANT-VILLAGES	NOYANT	1	77 688,39 €
OMBRÉE-D'ANJOU	COMBRÉE	1	10 268,12 €
	POUANCÉ	1	20 937,26 €
ORÉE-D'ANJOU		1	10 353,48 €
ROCHEFORT-SUR-LOIRE		1	14 738,07 €
ROMAGNE (LA)		1	25 966,56 €
ROU-MARSON		1	24 195,35 €
SAINT-CHRISTOPHE-DU-BOIS		1	18 436,57 €
SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET		1	18 088,75 €
SAINT-MELAIN-SUR-AUBANCE		1	56 915,09 €
SCEAUX-D'ANJOU		1	5 663,56 €
SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	MONTGUILLON	1	9 589,24 €
	NOYANT-LA-GRAVOYÈRE	1	30 663,20 €
	SAINT-SAUVEUR-DE-FLÉE	1	6 124,36 €
SÉGUINIÈRE (LA)		2	32 796,78 €
SEICHES-SUR-LE LOIR		1	24 048,33 €
SÈVREMOINE	SAINT-MACAIRE-EN-MAUGES	1	58 961,20 €
THORIGNÉ-D'ANJOU		2	21 049,25 €
TOUTLEMONDE		1	8 288,04 €
TRÉMENTINES		1	18 623,92 €
VERNOIL-LE-FOURRIER		1	9 952,37 €
VEZINS		1	53 980,66 €
YZERNAY		1	39 574,89 €
TOTAL		64	2 580 925 €

Extensions du réseau Télécom

Commune	Commune déléguée	Nb op.	Montant Total HT
BAUGÉ-EN-ANJOU	BAUGÉ	1	11 294,80 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	BEAUPRÉAU	1	56 880,14 €
	JALLAIS	1	21 353,11 €
	SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES	1	11 038,92 €
BOIS-D'ANJOU (LES)	FONTAINE-GUÉRIN (LA)	1	16 649,52 €
BOUCHEMAINE		1	74 421,01 €
CLÉRÉ-SUR-LAYON		1	6 034,74 €
DISTRÉ		2	23 825,28 €
ÉCOUFLANT		1	4 129,30 €
ERDRE-EN-ANJOU	BRAIN-SUR-LONGUENÉE	1	31 434,12 €
ÉTRICHÉ		1	12 142,79 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	CHÊNEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT	1	1 016,27 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	CHÂTEAUNEUF-SUR-SARTHE	2	24 134,51 €
	MARIGNÉ	1	11 991,63 €
HUILLÉ-LÉZIGNÉ		1	6 991,65 €
LION-D'ANGERS (LE)	ANDIGNÉ	1	7 012,71 €
	LION-D'ANGERS (LE)	2	11 513,42 €
LONGUENÉE-EN-ANJOU	MEIGNANNE (LA)	1	9 695,09 €
	PRUILLÉ	1	17 693,66 €
LYS-HAUT-LAYON	VOIDE (LE)	1	7 854,24 €

Commune	Commune déléguée	Nb op.	Montant Total HT
MAUGES-SUR-LOIRE	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL	1	18 031,17 €
MÉNITRÉ (LA)		1	9 079,03 €
MONTREUIL-BELLAY		1	7 218,61 €
MONTREUIL-JUIGNÉ		3	31 422,29 €
MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	SAINT-RÉMY-EN-MAUGES	1	18 632,76 €
MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	MORANNES	1	2 910,73 €
MOULIHERNE		1	6 421,78 €
MÛRS-ÉRIGNÉ		1	22 858,72 €
RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	SOUCELLES	2	28 947,43 €
SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU		1	8 591,74 €
SAINT-LAMBERT-LA-POTHERIE		1	5 414,23 €
SAINT-PHILBERT-DU-PEUPLE		1	9 850,68 €
SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	SAINT-MARTIN-DU-BOIS	1	13 565,51 €
SÉGUINIÈRE (LA)		1	30 277,68 €
SEICHES-SUR-LE LOIR		2	10 231,80 €
TERRANJOU	MARTIGNÉ-BRIAND	1	5 346,42 €
VAL-D'ERDRE-AUXENCE	LOUROUX-BÉCONNAIS (LE)	1	3 389,93 €
VERRIÈRES-EN-ANJOU	PELLOUAILLES-LES-VIGNES	1	5 288,01 €
VIVY		1	24 608,00 €
TOTAL		46	629 193 €

conseil en énergie

Collectivité	EPCI	Date début d'accompagnement	État
ANGRIE	ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ	01/01/2025	Renouvellement
ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ	ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ	01/02/2023	Adhésion
ANJOU LOIR ET SARTHE	ANJOU LOIR ET SARTHE	01/01/2025	Renouvellement
ARTANNES-SUR-THOUET	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/07/2023	Adhésion
BARACÉ	ANJOU LOIR ET SARTHE	01/01/2025	Renouvellement
BAUGÉ-EN-ANJOU	BAUGEOIS VALLÉE	02/03/2025	Adhésion
BEAUCOUZÉ	ANGERS LOIRE MÉTROPOLÉ	01/03/2021	Renouvellement
BEAUFORT-EN-ANJOU	BAUGEOIS VALLÉE	31/10/2025	Adhésion
BEAULIEU-SUR-LAYON	LOIRE LAYON AUBANCE	17/05/2016	Renouvellement
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	MAUGES COMMUNAUTÉ	01/02/2023	Adhésion
BÉCON-LES-GRANITS	VALLÉES DU HAUT-ANJOU	01/03/2017	Renouvellement
BELLEVIGNE-EN-LAYON	LOIRE LAYON AUBANCE	01/09/2016	Renouvellement
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/03/2021	Renouvellement
BLAISON-SAINT-SULPICE	LOIRE LAYON AUBANCE	01/07/2024	Adhésion
BLOU	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/10/2024	Renouvellement
BOIS D'ANJOU (LES)	BAUGEOIS VALLÉE	01/01/2025	Renouvellement
BOUCHEMAINE	ANGERS LOIRE MÉTROPOLÉ	01/01/2023	Adhésion
BOUILLÉ-MENARD	ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ	01/12/2017	Renouvellement
BOURG-L'ÉVÊQUE	ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ	01/03/2024	Adhésion
BRAIN-SUR-ALLONNES	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/01/2026	Adhésion
BREILLE-LES-PINS (LA)	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/05/2025	Adhésion
BRIOLLAY	ANGERS LOIRE MÉTROPOLÉ	01/03/2021	Renouvellement
BRISSAC LOIRE AUBANCE	LOIRE LAYON AUBANCE	01/02/2019	Renouvellement
BROSSAY	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/10/2024	Renouvellement
CANDÉ	ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ	01/06/2023	Adhésion
CANTENAY-ÉPINARD	ANGERS LOIRE MÉTROPOLÉ	01/02/2026	Renouvellement
CARBAY	ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ	01/05/2022	Adhésion
CERNUSSON	AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS	01/11/2024	Renouvellement
CERQUEUX (LES)	AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS	01/04/2023	Adhésion
CHALONNES-SUR-LOIRE	LOIRE LAYON AUBANCE	01/09/2016	Renouvellement
CHAMPELLAY	VALLÉES DU HAUT-ANJOU	01/10/2016	Renouvellement
CHAZÉ-SUR-ARGOS	ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ	01/10/2024	Renouvellement
CHEFFES	ANJOU LOIR ET SARTHE	01/02/2021	Renouvellement
CHENILLÉ-CHAMPTEUSSÉ	VALLÉES DU HAUT-ANJOU	23/09/2016	Renouvellement
CIZAY-LA-MADELEINE	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/05/2023	Adhésion
CORZÉ	ANJOU LOIR ET SARTHE	01/01/2025	Renouvellement
COUDRAY-MACOUARD (LE)	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/06/2024	Renouvellement
COURLÉON	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/11/2025	Adhésion
DENÉE	LOIRE LAYON AUBANCE	01/07/2018	Renouvellement
DENEZÉ-SOUS-DOUÉ	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/08/2023	Adhésion
DOUÉ-EN-ANJOU	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/07/2025	Adhésion
DURTAL	ANJOU LOIR ET SARTHE	01/02/2025	Renouvellement
ÉCOUFLANT	ANGERS LOIRE MÉTROPOLÉ	01/03/2021	Renouvellement
ERDRE-EN-ANJOU	VALLÉES DU HAUT-ANJOU	02/05/2017	Renouvellement
ÉTRICHÉ	ANJOU LOIR ET SARTHE	01/01/2025	Renouvellement
FENEU	ANGERS LOIRE MÉTROPOLÉ	01/01/2018	Renouvellement
Fontevraud-l'abbaye	SAUMUR VAL-DE-LOIRE	01/12/2024	Renouvellement
GARENNES-SUR-LOIRE (LES)	LOIRE LAYON AUBANCE	01/11/2022	Adhésion
GENNES-VAL-DE-LOIRE	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/02/2023	Adhésion
GREZ-NEUVILLE	VALLÉES DU HAUT-ANJOU	06/06/2016	Renouvellement
HAUTS-D'ANJOU (LES)	VALLÉES DU HAUT-ANJOU	01/09/2017	Renouvellement
HUILLÉ-LÉZIGNÉ	ANJOU LOIR ET SARTHE	01/01/2021	Renouvellement
INGRANDES-LE-FRESNE-SUR-LOIRE	LOIRE LAYON AUBANCE	01/04/2022	Adhésion
JAILLE-YVON (LA)	VALLÉES DU HAUT-ANJOU	01/04/2018	Renouvellement
JARZÉ-VILLAGES	ANJOU LOIR ET SARTHE	01/02/2025	Renouvellement
JUVARDEIL	VALLÉES DU HAUT ANJOU	01/09/2018	Renouvellement
LANDE-CHASLES (LA)	SAUMUR VAL DE LOIRE	02/05/2024	Renouvellement
LION-D'ANGERS (LE)	VALLÉES DU HAUT-ANJOU	07/06/2016	Renouvellement
LOIRE LAYON AUBANCE	LOIRE LAYON AUBANCE	01/04/2019	Renouvellement
LOIRE-AUTHION	ANGERS LOIRE MÉTROPOLÉ	01/01/2017	Renouvellement
LONGUÉ-JUMELLES	SAUMUR VAL-DE-LOIRE	01/11/2024	Renouvellement
LONGUENÉE-EN-ANJOU	ANGERS LOIRE MÉTROPOLÉ	01/09/2024	Renouvellement
LOURESSE-ROCHEMENIER	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/10/2024	Renouvellement
MARCÉ	ANJOU LOIR ET SARTHE	01/05/2025	Adhésion
MAUGES COMMUNAUTÉ	MAUGES COMMUNAUTÉ		Adhésion
MAUGES-SUR-LOIRE	MAUGES COMMUNAUTÉ	01/05/2025	Adhésion

Collectivité	EPCI	Date début d'accompagnement	Etat
MAULÉVRIER	AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS	01/11/2025	Adhésion
MAY-SUR-ÈVRE (LE)	AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS	01/03/2023	Adhésion
MAZÉ-MILON	BAUGEOIS VALLÉE	01/06/2024	Renouvellement
MAZIÈRES-EN-MAUGES	AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS	01/10/2025	Adhésion
MÉNITRÉ (LA)	BAUGEOIS VALLÉE	01/04/2021	Renouvellement
MIRÉ	VALLÉES DU HAUT-ANJOU	01/03/2017	Renouvellement
MONTIGNÉ-LES-RAIRIES	ANJOU LOIR ET SARTHE	01/06/2023	Adhésion
MONTILLIERS	AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS	01/06/2023	Adhésion
MONTREUIL-JUIGNÉ	ANGERS LOIRE MÉTROPOLE	21/12/2023	Renouvellement
MONTREUIL-SUR-MAINE	VALLÉES DU HAUT-ANJOU	01/03/2019	Renouvellement
MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	MAUGES COMMUNAUTÉ	02/03/2025	Renouvellement
MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	ANJOU LOIR ET SARTHE	01/01/2025	Renouvellement
MOULIHERNE	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/01/2026	Adhésion
MOZÉ-SUR-LOUET	LOIRE LAYON AUBANCE	01/09/2016	Renouvellement
MÛRS-ÉRIGNÉ	ANGERS LOIRE MÉTROPOLE	01/03/2023	Adhésion
NEUILLÉ	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/03/2021	Renouvellement
NOYANT-VILLAGES	BAUGEOIS VALLÉE	01/09/2025	Adhésion
NUAILLÉ	AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS	02/05/2017	Adhésion
OMBRÉE-D'ANJOU	ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ	01/04/2023	Renouvellement
ORÉE-D'ANJOU	MAUGES COMMUNAUTÉ	01/12/2024	Renouvellement
PARNAY	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/03/2024	Adhésion
PLESSIS-GRAMMOIRE (LE)	ANGERS LOIRE MÉTROPOLE	15/10/2020	Renouvellement
PONTS-DE-CÉ (LES)	ANGERS LOIRE MÉTROPOLE	01/01/2025	Renouvellement
POSSONNIÈRE (LA)	LOIRE LAYON AUBANCE	01/03/2023	Adhésion
RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	ANGERS LOIRE MÉTROPOLE	01/03/2017	Renouvellement
ROCHEFORT-SUR-LOIRE	LOIRE LAYON AUBANCE	03/04/2017	Renouvellement
ROMAGNE (LA)	AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS	01/03/2023	Adhésion
ROU-MARSON	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/11/2024	Renouvellement
SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS	VALLÉES DU HAUT-ANJOU	01/05/2017	Renouvellement
SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU	ANGERS LOIRE MÉTROPOLE	01/04/2018	Renouvellement
SAINT-CHRISTOPHE-DU-BOIS	AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS	01/12/2022	Adhésion
SAINT-CLÉMENT-DE-LA-PLACE	ANGERS LOIRE MÉTROPOLE	01/12/2020	Renouvellement
SAINT-CLÉMENT-DES-LEVÉES	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/01/2021	Renouvellement
SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE	LOIRE LAYON AUBANCE	01/12/2025	Adhésion
SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS	LOIRE LAYON AUBANCE		Adhésion
SAINT-JEAN-DE-LA-CROIX	LOIRE LAYON AUBANCE	01/12/2022	Adhésion
SAINT-LAMBERT-LA-POTHERIE	ANGERS LOIRE MÉTROPOLE	01/03/2021	Renouvellement
SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET	AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS	01/11/2024	Renouvellement
SAINT-MACAIRES-DU-BOIS	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/03/2023	Adhésion
SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX	ANGERS LOIRE MÉTROPOLE	01/12/2020	Renouvellement
SAINT-MELAINE-SUR-AUBANCE	LOIRE LAYON AUBANCE	01/11/2022	Adhésion
SAINT-PAUL-DU-BOIS	AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS	15/09/2016	Renouvellement
SAINT-PHILBERT-DU-PEUPLE	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/11/2022	Adhésion
SARRIGNÉ	ANGERS LOIRE MÉTROPOLE	01/02/2017	Renouvellement
SAUMUR VAL DE LOIRE	SAUMUR VAL DE LOIRE	02/10/2025	Adhésion
SAVENNIÈRES	ANGERS LOIRE MÉTROPOLE	01/01/2024	Adhésion
SCEAUX-D'ANJOU	VALLÉES DU HAUT-ANJOU	01/12/2024	Renouvellement
SEGRÉ-EN-ANJOU BLEU	ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ	01/10/2017	Renouvellement
SEICHES-SUR-LE-LOIR	ANJOU LOIR ET SARTHE	01/01/2024	Adhésion
SÈVREMOINE	MAUGES COMMUNAUTÉ	01/10/2025	Renouvellement
SOMLOIRE	AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS	01/12/2024	Renouvellement
SOULAINES-SUR-AUBANCE	ANGERS LOIRE MÉTROPOLE	01/01/2021	Renouvellement
SOULAIRE-ET-BOURG	ANGERS LOIRE MÉTROPOLE	15/10/2020	Renouvellement
TERRANJOU	LOIRE LAYON AUBANCE	01/10/2024	Renouvellement
THORIGNÉ-D'ANJOU	VALLÉES DU HAUT-ANJOU	01/07/2016	Renouvellement
TOUTLEMONDE	AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS	01/12/2024	Renouvellement
TRÉMENTINES	AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS	03/12/2022	Renouvellement
TUFFALUN	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/10/2023	Adhésion
VAL D'ERDRE-AUXENCE	VALLÉES DU HAUT-ANJOU	01/04/2018	Renouvellement
VAL-DU-LAYON	LOIRE LAYON AUBANCE	01/02/2017	Renouvellement
VALLÉES DU HAUT-ANJOU	VALLÉES DU HAUT-ANJOU	11/07/2016	Renouvellement
VARENNES-SUR-LOIRE	SAUMUR VAL DE LOIRE		Adhésion
VARRAINS	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/01/2023	Adhésion
VAUDELNAY	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/06/2022	Adhésion
VERNANTES	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/07/2025	Adhésion
VERNOIL-LE-FOURIER	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/05/2025	Adhésion
VERRIÈRES-EN-ANJOU	ANGERS LOIRE MÉTROPOLE	01/04/2017	Renouvellement
VIVY	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/01/2025	Renouvellement

PROGRAMME Bee 2030

Demandeurs	Type	Site	Montant (HT)	Subvention
BARACÉ	Rénovation	Salle polyvalente Lino Ventura	980 000 €	122 540 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	Rénovation	École maternelle Dolto à Villedieu-la-Blouère	1 978 500 €	130 000 €
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX	Rénovation	École de Brézé	1 220 453 €	130 000 €
BOUILLÉ-MÉNARD	Rénovation	Cantine et salle des fêtes	800 000 €	90 248 €
CANTENAY-ÉPINARD	EnR Thermique	Maison de santé	54 959 €	18 000 €
CC ANJOU LOIR ET SARTHE	Bâti Passif	Centre multi-accueil	3 500 000 €	100 000 €
CORZÉ	EnR Thermique	Chaudière bois pour école, restaurant, salles associatives, crèche	574 658 €	100 000 €
DENÉE	Rénovation	École	82 825 €	66 260 €
	Rénovation	Salle exposition	161 971 €	23 040 €
	Rénovation	Bibliothèque	352 715 €	27 060 €
DENEZÉ-SOUS-DOUÉ	Rénovation	École	206 745 €	50 264 €
FENEU	Rénovation	Salle annexe de la salle de sport	213 825 €	14 740 €
HUILLE-LÉZIGNÉ	Rénovation	Salle des fêtes et réfectoire de Huillé	479 200 €	117 700 €
JARZÉ-VILLAGES	Bâti Passif	Mairie de Jarzé-Villages	1 510 000 €	77 550 €
LOIRE-AUTHION	Rénovation	École de la Daguenière	1 016 750 €	130 000 €
LONGUÉ-JUMELLES	Renforcement installation PV	Ateliers techniques	24 782 €	10 000 €
MIRÉ	Rénovation	Boule de fort	26 576 €	21 261 €
MONTIGNÉ-LÈS-RAIRIES	Rénovation	Mairie	8 462 €	6 770 €
NEUILLÉ	EnR Thermique	Espace multifonction Branchereau	1 600 000 €	45 830 €
PLESSIS-GRAMMOIRE (LE)	EnR Thermique	Chaudière bois avec réseau de chaleur	1 001 526 €	100 000 €
SAINT-CLÉMENT-DE-LA-PLACE	Rénovation	Périscolaire	191 390 €	39 040 €
	EnR Thermique	Installation radiateurs pour raccordement sur chaudière bois granulés groupe scolaire		2 440 €
SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE	Rénovation	Salle Anjou 2000	877 294 €	70 473 €
	Rénovation	Dojo	877 294 €	33 600 €
SAINT-JEAN-DE-LA-CROIX	Rénovation	Boule de fort et salle	1 000 486 €	68 860 €
SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET	EnR Thermique	Création d'un bâtiment pour accueillir le silo granulé de la chaudière bois (Siéml)	21 299 €	7 737 €
SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX	Rénovation	Groupe scolaire	1 450 000 €	129 532 €
SEGRÉ-EN-ANJOU BLEU	Rénovation	École de Saint-Sauveur-de-Flée	474 541 €	23 200 €
	Rénovation	Mairie déléguée de Nyoiseau	391 600 €	11 246 €
SÈVREMOINE	Rénovation	Salle polyvalente La Salette - Montigné	532 031 €	25 916 €
SOULAIRE-ET-BOURG	Rénovation	Groupe scolaire	1 362 400 €	122 760 €
VERNOIL-LE-FOURRIER	Rénovation	École Maternelle	270 231 €	44 946 €
TOTAL			23 242 514 €	1 961 012 €

AUDits énergétiques

Commune	Commune de l'audit (dont commune déléguée)	Bâtiment audité	Montant audit (HT)	Participation commune (TTC)
BLAISON-GOHIER	BLAISON-SAINT-SULPICE	École publique	2 348,50€	1 127,28€
BRION	BOIS D'ANJOU (LES)	Salle des loisirs	2 062,50€	990,00€
CERNUSSON	CERNUSSON	Logement	1 700,00€	807,96€
CHALONNES-SUR-LOIRE	CHALONNES-SUR-LOIRE	Salle de sports Calonna	4 003,65€	2 136,88€
CHALONNES-SUR-LOIRE	CHALONNES-SUR-LOIRE	Médiathèque	3 601,50€	1 632,36€
CHAZÉ-SUR-ARGOS	CHAZÉ-SUR-ARGOS	Restaurant	1 666,50€	799,92€
CHÊNEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT	GENNES VAL DE LOIRE	École maternelle	2 348,50€	1 127,28€
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ANJOU LOIR ET SARTHE	ANJOU LOIR ET SARTHE	Maison de l'enfance - Cheffes	2 623,33€	1 253,60€
	ANJOU LOIR ET SARTHE	Maison des Services Publics - Durtal	3 219,88€	1 516,78€
	ANJOU LOIR ET SARTHE	Pôle petite enfance - Durtal	2 623,33€	1 253,60€
	ANJOU LOIR ET SARTHE	Micro-crèche - Jarzé	2 623,33€	1 253,60€
	ANJOU LOIR ET SARTHE	Maison de l'enfance - Seiches-sur-le-Loir	3 219,88€	1 516,78€
	ANJOU LOIR ET SARTHE	Maison de la petite enfance - Tiercé	3 602,08€	1 704,50€
GENNES	GENNES VAL DE LOIRE	Ancien magasin CAPL	1 666,50€	799,92€
JUIGNÉ-SUR-LOIRE	GARENNES SUR LOIRE (LES)	École publique des Deux Moulins	3 602,08€	1 704,50€
MAULÉVRIER	MAULÉVRIER	École maternelle	2 062,50€	990,00€
		Salle communale Le Cercle	1 666,50€	799,92€
MAY-SUR-ÈVRE (LE)	MAY-SUR-ÈVRE (LE)	Centre culturel Jean Ferrat	2 810,50€	1 349,04€
MONTFAUCON-MONTIGNÉ	SÈVREMOINE	Salle de la Salette	1 666,50€	799,92€
PARÇAY-LES-PINS	NOYANT-VILLAGES	Résidence autonomie les Cèdres	5 600,00€	2 394,48€
PLESSIS-GRAMMOIRE (LE)	PLESSIS-GRAMMOIRE (LE)	École élémentaire	2 348,50€	1 127,28€
		École maternelle	2 348,50€	1 127,28€
		Gymnase Saint-Gilles	2 524,50€	1 211,52€
		Maison des associations	1 666,50€	799,92€
		Restaurant scolaire	2 062,50€	990,00€
POSSONNIÈRE (LA)	POSSONNIÈRE (LA)	Locaux commerciaux et logement	1 666,50€	799,92€
SAINT-CLÉMENT-DE-LA-PLACE	SAINT-CLÉMENT-DE-LA-PLACE	Bâtiment rue de la Corderie	1 666,50€	799,92€
SAINT-CYR-EN-BOURG	BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX	Supérette	1 700,00€	996,00€
SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE	SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE	Groupe scolaire et périscolaire	2 524,50€	1 211,52€
		École maternelle et cantine Jacques Prévert	2 348,50€	1 127,28€
SAINT-MACAIRES-EN-MAUGES	SÈVREMOINE	Espace Marie-Josèphe Hervé	2 524,50€	1 211,52€
		Maison de l'enfance	2 062,50€	990,00€
TOUTLEMONDE	TOUTLEMONDE	Supérette	2 600,00€	1 253,60€
VIVY	VIVY	Logement d'urgence	1 666,50€	799,92€

ÉTUDES DE faisabilité

Commune	Commune de l'audit (dont commune déléguée)	Bâtiment audité	Montant audit (HT)	Participation commune (TTC)
BOISSIÈRE-SUR-ÈVRE (LA)	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	Salle communale	4 500,00 €	648,00 €
BOUILLÉ-MÉNARD	BOUILLÉ-MÉNARD	Salle communale	2 500,00 €	1 680,00 €
BRAIN-SUR-LONGUENÉE	ERDRE-EN-ANJOU	École publique du Thiberge	3 000,00 €	Pas de participation commune
CHAUDRON-EN-MAUGES	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	École Bellevue	4 550,00 €	2 008,00 €
DRAIN	ORÉE-D'ANJOU	Mairie	4 000,00 €	1 872,00 €
DURTAL		Groupe scolaire Rondreux	8 050,00 €	4 989,96 €
GESTÉ	BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	Maison Commune des Loisirs	3 000,00 €	2 160,00 €
JAILLE-YVON (LA)	JAILLE-YVON (LA)	Salle des fêtes Henry de Messey - Ancien commerce et Logement - Bureau et logement	6 800,00 €	2 898,88 €
LANDEMONT	ORÉE-D'ANJOU	Foyer - Mairie déléguée	4 000,00 €	1 929,28 €
LIRÉ	ORÉE-D'ANJOU	École	4 000,00 €	1 929,28 €
MAULÉVRIER	MAULÉVRIER	École maternelle - École primaire - Le Cercle	4 800,00 €	2 825,47 €
		Mairie - Salle des fêtes	4 550,00 €	2 409,60 €
MÛRS-ÉRIGNÉ	MÛRS-ÉRIGNÉ	Centre culturel Jean Carmet	4 200,00 €	744,00 €
POUÈZE (LA)	ERDRE-EN-ANJOU	École primaire - Maison de l'enfance	4 209,60 €	Pas de participation commune
SAINT-CHRISTOPHE-LA-COUPERIE	ORÉE-D'ANJOU	Maison Commune des Loisirs - Périscolaire	5 000,00 €	2 529,44 €
SAINT-FLORENT-LE-VIEIL	MAUGES-SUR-LOIRE	Abbaye - Abbatale - Mairie	7 150,00 €	3 942,87 €
SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE	MAUGES-SUR-LOIRE	Salle omnisport - Salle Mille Club École des 3 Chênes - Périscolaire	7 200,00 €	3 268,32 €
VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE	BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	École Françoise Dolto	3 000,00 €	2 592,00 €

Amélioration des systèmes énergétiques existants

Commune	Commune de l'audit (dont commune déléguée)	Bâtiment audité	Montant audit (HT)	Participation commune (TTC)
LION-D'ANGERS (LE)	LION-D'ANGERS (LE)	Groupe scolaire Edmond Girard	6 255,00 €	3 002,40 €

Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le 10/07/2026

webdelib

ID : 049-254901309-20260710-2026_DEL058-DE

Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le 10/07/2026

webdelib

ID : 049-254901309-20260710-2026_DEL058-DE

**suivez-nous
sur les réseaux
sociaux!**



SIéML

Syndicat intercommunal
d'énergies de Maine-et-Loire

9 route de la Confluence
ZAC de Beuzon - Écouflant - CS 60145
49001 Angers cedex 01

www.sieml.fr

